



***LE RÔLE DES MÉDIAS EN EUROPE
DANS LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME RELIGIEUX***

Mémoire de géopolitique

du chef de bataillon François-xavier POISBEAU

113^{ème} promotion du Collège Interarmées de Défense

dans le cadre du séminaire sur la « lutte anti-terroriste en Europe »

Directeur : François GERE

Mars 2006

« Je redoute trois journaux plus que 100.000 baïonnettes »

Napoléon Bonaparte



« En politique, ce qui est cru est plus important que ce qui est vrai » Talleyrand



« La première victime d'une guerre, c'est la vérité ».

Hiram Johnson (sénateur américain)

FICHE DOCUMENTAIRE

1. Le rôle des médias en Europe dans la lutte contre le terrorisme religieux ?
2. 2006_mémoire_géop_médias et terrorisme_Poisbeau
3. Chef de bataillon, armée de Terre, POISBEAU François-xavier , France
4. 6 mars 2006
5. Division C – groupe C6
6. Mémoire de géopolitique
- 7.

Les médias en Europe se présentent en ordre dispersé pour lutter contre le terrorisme religieux. Conscients d'être de formidables relais publicitaires des causes les plus viles, les médias peinent à réglementer par eux-mêmes leur profession. Ils sont en proie à la concentration et entraînés vers l'avènement de l'émotionnel dans l'immédiateté. Les tentatives de contrôles nationaux ou d'instances européennes passent pour une dangereuse réduction du principe et du devoir d'informer en toute liberté pour une saine respiration démocratique. Les mesures législatives prises nationalement suite aux derniers attentats sur le sol européen ne relèvent pas du niveau de l'exception américaine mais d'un pragmatisme nécessaire quand il s'agit de la formation des esprits. Une stratégie de communication plus visible doit toutefois voir le jour sous l'impulsion des instances européennes afin de se montrer plus réactif et cohérent dans la bataille délicate des images et des mots contre des terroristes souhaitant réduire leur combat à un choc de civilisation. L'arme non létale de la « communication massive » avec les nouveaux supports de diffusion peut s'avérer redoutable si elle n'est pas maniée avec cohérence, permanence et simplicité.

8. Terrorisme médiatique, concentration des médias, liberté d'informer, stratégie de communication, propagande terroriste.

Le rôle des médias en Europe
dans la lutte contre le terrorisme religieux :

SOMMAIRE

PREMIÈRE PARTIE : RECOMPOSITION DES MEDIAS ET RENOUVEAU DU
TERRORISME RELIGIEUX

De la concentration des médias

Des difficultés pour comprendre le terrorisme en général et le terrorisme religieux en particulier

DEUXIÈME PARTIE: LES MEDIAS, FORMATEUR DE L'OPINION PUBLIQUE

Les déviances éthiques des médias, formidable opportunité des terroristes

Les besoins de déontologie sans remise en cause de la liberté des médias

TROISIEME PARTIE: LES MEDIAS, ARME NON LETALE

La nécessité d'un contrôle mesuré

Pour une stratégie de communication en Europe

INTRODUCTION

Les attentats de Madrid de mars 2004 consacrent-ils la défaite de l'information des médias contemporains ? Faut-il dès lors mieux les conditionner pour éviter qu'ils se transforment en agence publicitaire des terroristes ? Ces deux questions renvoient aux problématiques de la liberté des médias et de l'avènement actuel du terrorisme spectacle à des fins de prosélitisme spécifiquement religieux.

Ce terrorisme religieux, principalement islamiste, perturbe aujourd'hui nos sociétés occidentales. Il permet la réalisation d'actes de destruction indiscriminée au nom d'intérêt transcendant le réel et pour le compte de groupes non étatiques. Pour nos sociétés sécularisées, sans grand repères spirituels ou méconnaissant les repères d'autres religions, il est tout de même perturbant de contribuer à l'annonce de message contraire à nos propres sociétés démocratiques. Tous les journalistes en charge de la diffusion des informations devraient normalement se former pour ne pas se transformer malgré eux en instrument de propagande.

Ces réflexions sur le rôle passif des médias ne manquent pas. Les attentats de New York passés en boucle sur les chaînes d'information continue sont gravés dans les mémoires du monde entier. Ils ont donné lieu à des critiques car « l'hyperterrorisme¹ » vient aussi de la diffusion et la communication des images. Pour autant, les libérations médiatisées des otages comme celles des journalistes français Malbrunot, Chesnot et Aubenat prouvent l'immobilisme et la complaisance.

Les médias savent pourtant aussi faire front dans l'adversité et ainsi déjouer les pièges de la publicité gratuite pour les auteurs de l'attentat. La différence de traitement des médias lors des attentats de Madrid et celui de Londres en juillet 2005 amène naturellement à s'interroger sur la pertinence et la faisabilité d'une meilleure coordination des pouvoirs publics. Ces médias, heureusement encore pluriels en Europe, ont les moyens de concourir ouvertement à la promotion des valeurs souvent communiquées dans les textes de la PESC². Il leur est donc opportun de participer à la lutte globale contre le terrorisme en sacrifiant moins aux logiques économiques événementielles qui font le jeu des terroristes instrumentalisant le nom de Dieu. Seule une approche conjointe politico-militaire/ médias bien européenne permettra de diffuser aux opinions publiques des messages clairs pour contrer des approches « civilisationnelles » réductrices et dangereuses pour l'unité à réaliser dans l'élargissement actuel.

Pour comprendre l'urgence de cette approche, il est nécessaire tout d'abord de bien saisir que les médias sont multiples et ont des sensibilités différentes, parfois difficiles à accorder sur le sujet compliqué du terrorisme religieux. Fort de ce constat, l'on découvre dans un deuxième temps que les médias en Europe sentent le besoin d'un code de conduite éthique pour prévenir leur instrumentalisation car ils ont en charge une part croissante de la formation de l'opinion publique. Enfin, aux droits d'informer librement doivent venir se greffer au mieux des devoirs de coopération avec les informateurs institutionnels pour faire des médias une arme non létale de communication massive dans le cadre de la lutte globale contre les terroristes religieux.

¹ François Heisbourg, « l'hyperterrorisme » dans les attentats du 11 septembre 2001.

² Politique Etrangère et de Sécurité Commune.

PREMIÈRE PARTIE : RECOMPOSITION DES MEDIAS ET RENOUVEAU DU TERRORISME RELIGIEUX

Les médias sont difficiles à catégoriser car ils se recomposent souvent. Ils tendent aujourd'hui vers de fortes concentrations dans la presse écrite, la radio et la télévision. Nous devenons de plus en plus dépendants des informations en temps réel, arbitrairement sélectionnées par de puissants groupes de pression. Les terroristes soucieux d'exporter leur religion profitent directement de ces bouleversements. Un tableau rapide du paysage médiatique dans cette première partie va permettre de mesurer par la suite l'utilisation habile et pragmatique des outils de communication et de l'information elle-même par des organisations terroristes utilisant le religion comme ressort pour mieux affaiblir et destabiliser l'édifice des Etats en abusant de la liberté offerte.

**

11. DE LA CONCENTRATION DES MEDIAS

Les médias regroupent principalement la presse écrite et la presse audiovisuelle. Leur concentration par fusion participe à la réduction des sensibilités sur le sujet du terrorisme. L'irruption d'Internet et la révolution numérique ont provoqué un profond bouleversement³. Attirés par des ambitions de pouvoir et les perspectives de gains, des groupes industriels venus de l'électricité, de l'informatique, de l'armement, du bâtiment, du téléphone ou de l'eau se sont rués sur le secteur de l'information. Ils ont rapidement édifié de gigantesques empires.

*

111. LA RECOMPOSITION MEDIATIQUE

ETUDE DE LA CONCENTRATION EN EUROPE

En Europe, Bertelsmann, premier éditeur mondial, a acquis RTL Group et contrôle désormais, en France, la radio RTL et la chaîne M6 ; M. Berlusconi possède les trois principales chaînes privées d'Italie et maîtrise, en tant que président du conseil, l'ensemble des chaînes publiques (95 % des médias); en Espagne, la firme Prisa contrôle le quotidien El País, le réseau SER de radios, la chaîne cryptée Canal+ et un pôle de maisons d'édition. Aux Pays-Bas, les secteurs de la télévision et de la presse écrite présentent un degré élevé de concentration, puisque les trois principaux exploitants occupent au moins 85% du marché. En Suède, le secteur des médias est caractérisé par un degré assez élevé, de prises de participation croisées, et d'accords de coopération entre les groupes de presse, les sociétés de radiodiffusion et de télévision. En Pologne, les investissements étrangers dans les médias imprimés couvrent 40% du secteur. En plus de cette concentration européenne, les groupes américains sont largement présents en Europe. Avec l'abolition en février 2002 aux Etats-unis des règles anticoncentration dans l'audiovisuel, America Online a racheté Netscape, le magazine Time, la société Warner Bros et la chaîne d'informations CNN. La News Corporation de M. Murdoch a pris le contrôle de certains journaux britanniques et américains les plus

³ Ignacio Ramonet, *la tyrannie de la communication*, Folio Actuel, n° 92, Paris, 2001.

diffusés (The Times, The Sun, The New York Post), et possède un réseau de télévision par satellite (BskyB), une des chaînes des Etats-Unis (Fox), ainsi qu'une des principales firmes de production de films (20thCentury Fox).

FOCAL SUR LA FRANCE

En France, la crise du marché publicitaire, la baisse des ventes des quotidiens et l'arrivée des journaux gratuits incitent aussi au regroupement des titres de la presse, favorisant l'entrée d'industriels dans le capital de sociétés de presse en difficulté. Dans ce contexte, le démantèlement de Vivendi Universal Publishing (VUP) a provoqué un bouleversement radical. Le groupe Dassault qui contrôle déjà Le Figaro et de nombreux journaux régionaux, a pu ainsi acquérir l'hebdomadaire L'Express, le magazine L'Expansion et quatorze autres titres, devenant, via la firme Socpresse, le premier groupe de presse. De plus, le groupe Lagardère, proche de la présidence de la République, premier éditeur de France (Hachette, Fayard, Grasset, Stock...), qui possède déjà des journaux régionaux (Nice-Matin, La Provence), domine la presse magazine (Paris Match, Elle, Télé 7 Jours, Pariscope...) et contrôle la distribution des journaux via les kiosques Relay et les Nouvelles Messageries de la presse parisienne (NMPP), a racheté le pôle édition de VUP (Larousse, Robert Laffont, Bordas...), devenant l'un des géants européens de la communication et ne cachant plus son ambition d'absorber soit Canal +, soit la chaîne publique France 2. Ces deux groupes - Dassault et Lagardère - ont en commun la particularité de s'être constitués autour d'une firme centrale dont l'activité est militaire. Les appétits des nouveaux grands groupes de la communication poussent d'autres publications à rechercher une taille critique afin d'échapper à une prise de contrôle. Par exemple, le groupe Le Monde⁴ s'est récemment rapproché des publications de la Vie catholique (Télérama, La Vie), dont il a acquis 30 % du capital, ainsi que de l'hebdomadaire Le Nouvel Observateur, et envisage de placer une partie de son capital en Bourse. Outre cette concentration dans la presse, la télévision privée subit le même sort. Elle est dans les mains de trois groupes industriels multinationaux (Bouygues, Lagardère, Vivendi) et un géant mondial de la communication (Bertelsmann) qui sont aussi présents, et souvent aux premières places, dans les autres médias (presse écrite, radio, cinéma, musique). Les grands groupes sont finalement aujourd'hui plutôt multimédias. La concentration est enfin amplifiée par les alliances entre les groupes de médias : des convergences d'intérêts naissent à travers des entreprises dont le capital est détenu conjointement par les groupes alliés (alliance Vivendi-Lagardère, alliance TF1-M6, ...). Quelle est encore alors la liberté des médias dans cette concentration ?.

112 . LA REDUCTION DE LA PLURALITE

CONCENTRATION ET REDUCTION DE LA PLURALITE MEDIATIQUE

Le grand nombre de titres de presse écrite, de chaînes de télévision, d'éditeurs de livres masque ainsi l'ampleur de la concentration dans les médias. Elle met en cause l'indépendance des hommes politiques vis-à-vis de ces derniers, le pluralisme et la qualité de l'information et rend donc nécessaire, et

⁴ Ce groupe détient 51 % du capital du Monde diplomatique SA ; il contrôle par ailleurs, en plus du quotidien Le Monde, les magazines Courrier international, Cahiers du cinéma et le quotidien régional Midi libre.

urgente, l'adoption d'une loi limitant réellement la concentration dans le secteur. Dans ce sens, la commission Lancelot du 7 janvier 2005 a été chargée par le gouvernement de l'époque d'établir un diagnostic sur la concentration dans les médias en France et de formuler des propositions destinées à améliorer l'équilibre économique et financier. Les demandes de leur protection dans l'intérêt de la démocratie sont pourtant souvent réaffirmé par les instances européennes comme le Parlement Européen⁵. Parler de pluralité des sources reste encore une gageure quand les agences de presse AP et UPI⁶ diffusent à elles seules 28 millions de mots sur les 33 millions ventilés quotidiennement. Dans ce paysage difficile à décrypter où la tendance dans un monde « surinformé » est au « tabloïd » et aux journaux à sensation jetable après une lecture gratuite de « 20 minutes », des « lobby » efficaces pour le relais d'une pensée unique, pour le formatage d'une opinion prennent directement part à l'interprétation des faits dont celui des actes terroristes. Selon leurs options stratégiques et tactiques, ils sont poussés à une vision plus ou moins partielle de la réalité. Le groupe Ouest-France est un cas bien à part en France.

LES LIMITES DES CONTRE OFFENSIVES

L'Europe peine aussi à réagir efficacement. La collusion trop étroite entre le milieu politique et médiatique au sein des gouvernants issus du milieu journalistique à l'instar des pratiques américaines, marque une dérive malheureusement connue et difficilement parable. Les grands groupes anglo-saxons tiennent les plus gros marchés et peuvent diffuser avec force et permanence « la vérité ». La France tente de rattraper son retard et lance timidement une chaîne d'information continue tout en cherchant à réguler la Télévision Numérique Terrestre (TNT) porteuse de fabuleux marchés, donc d'intérêts stratégiques. Les premiers essais franco-allemand des chaînes télévisées européennes ou francophones comme Arte ou TV5 peinent, de leur côté, à trouver leur public et ne sont pas assez vulgarisés. La diffusion sur Internet des grands médias via leurs sites reste un contre-feu bien limité pour conserver la primeur de l'information institutionnelle traditionnelle au milieu des « blogs » et des formes modernes d'expressions possibles.

*

A cette réduction actuelle des sensibilités de l'information en raison de la concentration et de la collusion des médias vient s'ajouter des difficultés de compréhension du terrorisme contemporain appelé avec suffisance « nouveau terrorisme ».

**

⁵ La Commission demande de présenter une proposition de directive relative à la sauvegarde du pluralisme des médias en Europe : « résolution sur les risques de violation, dans l'Union européenne, de la liberté d'expression et d'information, adopté le 22 avril 2004 par le Parlement européen ». Source R. Leray / Com RELEX.

⁶ Associated Press et United Press International, « l'agence définit ce qui fera l'actualité plus encore que tout autre média » ;

R.Port, L'histoire que personne ne voulait entendre, in Black List, Les Arènes, 2003.

Hathen Williams et Scotton James, The world new prism, Iowa State Press, Iowa 2002.

12. DES DIFFICULTES POUR COMPRENDRE LE TERRORISME EN GENERAL ET LE TERRORISME RELIGIEUX EN PARTICULIER

Les médias selon leur construction, leurs supports, leurs cibles analysent différemment les fins et les moyens du terrorisme religieux. Autant, il est facile de trouver l'unité, une « solidarité immédiate⁷», dans la condamnation d'un acte de terrorisme religieux autant les interprétations erronées et la compréhension sous-jacente de l'acte peut déstabiliser une politique ou une intervention voulue commune en Europe. Pour en arriver là, il faut d'abord s'entendre sur le sujet. Il faut en effet tout d'abord admettre sa complexité. Le terrorisme est lui-même l'objet de définition les plus décalés. Au terrorisme religieux annoncé rapidement par certains médias comme un « nouveau terrorisme » vient s'ajouter des analyses anciennes et compliquer le débat voulu trop rationnel. Certains rédacteurs en chef de médias très soucieux de vulgarisation ou de simplification ne font bien souvent que réduire et fausser la compréhension d'un phénomène très complexe. Le terrorisme mérite d'être synthétiquement abordé dans cette nouvelle partie avant d'essayer de mieux comprendre ce que recouvre le terrorisme spécifiquement religieux.

*

121. VERS UN RETOUR DU TERRORISME RELIGIEUX

DES DEFINITIONS DU TERRORISME

Donner la définition d'un acte terroriste n'est pas aisé parce qu'elle doit servir à décrire des situations très diverses (cf. annexe 1). On traite de terroristes aussi bien Action Directe, les CCC (Cellules Communistes Combattantes), les auteurs des attentats du 11 septembre à New-York que les assassinats ciblés de l'organisation clandestine basque ETA (Euskadi ta Askatasuna), du FNL (Front National de Libération) corse. Cette définition est aussi chargée politiquement. Elle peut stigmatiser ou légitimer le comportement de l'adversaire. Un groupe, auquel l'adjectif « terroriste » a été collé, se trouve directement dans une situation inconfortable aux yeux de l'opinion internationale. Malgré la difficulté de la tâche, les tentatives de définir le terrorisme ne manquent pas. Certains privilégient l'approche par les objectifs que se fixent les auteurs : « l'utilisation de la violence à des fins politiques ». C'est la définition la plus répandue mais elle ne permet pas de faire la distinction entre le terrorisme et la violence politique. Elle assimile des attentats à l'explosif et, par exemple, le sacage d'un Mac Donald. Une autre approche, utilisée par les juristes, analyse les méthodes choisies. Elle permet d'établir des listes d'actes terroristes et d'identifier les groupes. Elle subit toutefois les changements de l'évolution technologique et dépend de la capacité d'innovation des terroristes. Une troisième approche définit le terrorisme par rapport à ses effets : « tout acte de violence qui génère la terreur ». Le problème est qu'elle renvoie à des considérations subjectives. En outre, il existe des actes qui provoquent la terreur sans être des actes terroristes comme la

⁷ P. Shlessinger, *Terrorism, the média and the liberal-Democratic State*, printemps 1981, pp74-99 ; “ The orthodox view of the media routinely deny the rationality of anti-state political violence and how in some circumstances they invoke the sacred dimension of nationhood to ward off subversive evil ”.

stratégie de Douhet de « bombardements aériens saturants » sur les villes. Etablir une définition claire et unique du terrorisme est délicate car cette définition est moins le résultat d'une analyse neutre et rationnelle qu'une interprétation chargée idéologiquement.

LES INTERETS PARTICULIERS CONTRE UNE NORME UNIVERSELLE

Créer une telle norme à vocation universelle, l'insérer dans un traité international présupposent un consensus durable entre les Etats. Dès l'instant de la signature, un Etat ne peut plus invoquer des considérations politiques pour ne pas appliquer cette règle, même si elle ne correspond plus à son intérêt. De nos jours, dans le contexte de la lutte contre le terrorisme, on constate que les situations sont traitées au cas par cas et d'une façon unilatérale comme l'atteste le sort des prisonniers afghans à Guantanamo. Les juristes sont divisés en deux camps. Les uns estiment qu'ils peuvent très bien travailler à partir de la définition existante des « actes terroristes » sans chercher à donner une définition unique du terrorisme ; les autres voient la nécessité d'une description admise par tous pour éviter l'utilisation par les Etats de définitions unilatérales. La difficulté de se mettre d'accord au niveau international sur une définition traduit les divergences entre les Etats quant au contenu couvert par le terme. Même en Europe, les approches ne sont pas harmonisées.

UNE DEFINITION EVOLUTIVE ET PARTISANE

La définition du terrorisme est finalement une construction sociale qui dépend du contexte historique et politique. Pensons à Nelson Mandela, à Yasser Arafat, traités de terroristes et ensuite Prix Nobel de la Paix. Pensons à la classification changeante de certains mouvements de libération, par exemple, l'Organisation de Libération de la Palestine (OLP) considérée comme terroriste à ses débuts, elle est devenue ensuite un interlocuteur politique incontournable. Désigner tel groupe ou tel acte de « terroriste » ou encore établir une liste mise à jour selon le temps par la puissance dominante n'est pas innocent. C'est rendre son action illégitime aux yeux de l'opinion publique et le mettre dans une situation défavorable dans le conflit. A l'inverse, les actions et mesures, même exceptionnelles, de celui qui lutte contre ce terrorisme sont considérées comme légitimes. Le Hamas pose ainsi véritablement un problème car il est aujourd'hui porté par les urnes. Il est donc peu probable qu'une définition unique verra le jour. La seule loi générale du terrorisme, selon une phrase de I. Sommier, pourrait être : « Le groupe terroriste est le groupe qui, au terme de son action, est encore qualifié de terroriste ». Au-delà des querelles sur la définition, le phénomène du terrorisme est-il nouveau ?

L'IMPRESSION D'UN NOUVEAU TERRORISME

Les actes de terrorisme ne sont certes pas récents mais le phénomène apparaît pour autant nouveau dans les médias par le « ciblage irrationnel » des victimes. François Géré⁸ insiste ainsi dans sa définition du terrorisme sur la caractère indiscriminé des cibles visées. Les pratiques du

⁸ Définition du terrorisme proposée par François Géré : « usage sélectif ou indiscriminé d'une violence physique spectaculaire en temps de paix ou de guerre par un Etat ou ses services et par des formations semi-clandestines afin de produire un état de choc susceptible de favoriser la réalisation de buts idéologiques ».

XVIIIe au XIXe siècle établissaient en effet une frontière entre combattants et non-combattants ainsi que des limites en cas d'une destruction. Aujourd'hui, ce ne sont pas des assassinats politiques ni des complots contre un groupe ou une personne précise. Même si l'attentat en 2003 contre le siège de l'ONU⁹ à Bagdad a eu encore plus d'impact en atteignant le représentant spécial de Mello, c'est d'abord le plus souvent une violence aveugle, arbitraire qui atteint les populations civiles. On est en face d'une stratégie délibérée qui choisit des victimes non combattantes alors que la vraie cible est le pouvoir politique. Cette « violence totale », qui opère par surprise, permet surtout de compenser le déséquilibre des forces. Les groupes terroristes dans leur impossibilité à affronter l'Etat directement cherchent à faire pression sur cet Etat par des actions très violentes qui provoquent la peur dans les populations. Au cours des dernières décennies, il y a eu aussi un changement important dans la tactique des groupes militants qui ne se livrent plus uniquement aux actions terroristes. Dès leur création, une branche politique est mise en place qui fournit les services sociaux et d'éducation, dirige les entreprises commerciales. Le fonctionnement des nombreuses fraternités musulmanes, le Hamas palestinien, les extrémistes kurdes de Turquie et d'Irak, les Tigres tamouls du Sri Lanka, en sont des exemples. Durant des siècles, le terrorisme a démontré sa capacité de renouvellement en fonction de l'époque dans laquelle il évoluait, sans perdre totalement les caractéristiques acquises par le passé. Les actes que l'on dit terroristes ont évolué, eux aussi. Aujourd'hui, la majorité des actes terroristes internes et internationaux ne sont ni de droite, ni de gauche. Ils sont souvent liés au nationalisme ethnique ou à l'extrémisme religieux. Il arrive aussi que ces deux éléments soient réunis (par exemple, le cas des militants sikhs en Inde qui aspirent à un état indépendant ou le Jihad islamique égyptien qui cherche à établir un état islamique en Egypte).

LA RECCURENCE HISTORIQUE DU TERRORISME RELIGIEUX

Le terrorisme religieux entre désormais en scène comme une nouvelle forme de terrorisme, du moins dans la conscience collective, depuis les attentats du 11 septembre. Le terrorisme d'inspiration religieuse est en fait l'une des plus ancienne manifestation du terrorisme. Entre 66 et 73 av. J.-C., en Palestine, les Zélotes combattirent l'occupation romaine avec des méthodes relevant du terrorisme en empoisonnant les puits, assassinant et massacrant la population. Les Sicaires¹⁰ et plus tard les Assassins¹¹ feront de même par la suite. Même si ces premières occurrences datent du déjà 1er siècle, les exemples les plus frappants de ce " nouveau terrorisme " sont nombreux dans les années 90. Il suffit de penser au premier attentat contre le World Trade Center en 1993 par des fondamentalistes islamiques ou au massacre de 30 fidèles musulmans au tombeau des Patriarches par un extrémiste juif en 1994. Le « jusque-boutisme » religieux a touché toutes les religions à une période ou une autre de l'histoire. Que constatons nous aujourd'hui ?

LA « NEBULEUSE » TRANSNATIONALE

⁹ Organisation des Nations Unies

¹⁰ Extrémistes juifs en lutte contre l'occupant romain de 70-73 ap. J.C.

¹¹ Secte militante musulmane (chiïte ismaélite) active du VII au XVIème siècle.

De nos jours, les groupes terroristes connus forment, de plus en plus souvent, des réseaux transnationaux, sans territoire central. L'exemple de cette forme « déterritorialisée » est Al- Qaeda, dont les dirigeants sont disséminés partout dans le monde et témoignent d'une grande mobilité. L'entraide entre terroristes n'est certes pas nouvelle comme le montre bien le film « Munich » de Roman Polanski mais la solidarité musulmane et non spécifiquement arabe joue très certainement en leur faveur. Les salafistes ou les frères musulmans craints ou adulés par nombre de fidèles peuvent facilement jouer sur les difficultés d'intégration dans des sociétés hyper-compétitives et dénoncer les errements de la modernité laïque. A cela s'ajoutent l'accès aux faux documents d'identité et la facilité, dans un pays étranger, de profiter des libertés pour mieux se fondre dans la communauté locale d'immigrés et y travailler sans être inquiété. La constitution de réseau dormant intégriste semble être pour les conservateurs américains le plus grand péril pour l'Europe. Peut-on toutefois mieux les comprendre pour mieux les déceler ?

122. UN TERRORISME AVEC SA PROPRE RATIONALITE

LE RELIGIEUX PRIME LE POLITIQUE

La principale caractéristique du terrorisme religieux est qu'il s'inscrit dans un référentiel non-séculier. Ses objectifs ne se situent pas au niveau de la société, mais des idées, de la morale ou de la "spiritualité". Il faut convertir par la force. Le projet politique existe mais il n'est qu'une condition nécessaire mais non suffisante pour l'intégriste. Le terrorisme s'appliquait bien sans retenue sur la population refractaire quand les talibans étaient au pouvoir en Afghanistan. Le terrorisme politique, lui, cherche à atteindre des objectifs liés à la société temporelle, il doit donc trouver un équilibre délicat entre l'action violente et une mobilisation nécessaire au soutien politique. Ainsi, l'on constate que le terrorisme politique, même s'il est meurtrier, fait souvent preuve de "retenue". Fréquemment, les attentats à la bombe sont annoncés à l'avance, ou les bombes explosent à un moment où le nombre de victimes potentielles est plus faible. L'objectif est plus souvent de démontrer la capacité de tuer, une capacité de conserver l'initiative et est ainsi davantage une manifestation de puissance. Le terrorisme religieux, en revanche, évolue dans un système complexe de valeurs d'ordre moral ou spirituel, face auquel la vie humaine n'a qu'un poids limité.

DE LA RELIGION EN APPUI DU PROJET POLITIQUE A LA RELIGION AU DELA DU PROJET POLITIQUE

Le terrorisme nord irlandais, en dépit de la violence entre les communautés catholique et protestante n'est pas un terrorisme d'inspiration religieuse. Il est le moyen choisi pour changer une situation politique et sociale issue d'une époque où l'appartenance à l'une ou l'autre des communautés avait des conséquences sociales. L'enjeu du terrorisme en Ulster dans ni l'une ni l'autre des deux parties ne se situe au niveau religieux. De manière analogue, le terrorisme palestinien des années 60-80 avait des objectifs politiques et sociaux, et non religieux, même si le gouvernement israélien a souvent expliqué ce terrorisme par l'antagonisme religieux. Il en est cependant tout autre du terrorisme des mouvements palestiniens islamistes. Avec la disparition du

soutien idéologique et logistique des pays de l'Est, le terrorisme en Palestine a été alimenté par l'islamisme. Ainsi, comme on le constate avec les Frères Musulmans, il y a un compromis entre les objectifs politiques et sociaux « traditionnels » du terrorisme palestinien et ceux du terrorisme islamique. Les spécificités du terrorisme religieux se retrouvent dans les stratégies de mouvements terroristes à cause unique¹²: millénaristes, antispécistes ségrégationnistes et suprémacistes, antiabortionnistes, écologistes, etc. Tous cherchent à imposer un ordre moral à la société, parfois de manière paradoxale, comme certains extrémistes antiabortionnistes qui n'hésitent pas à assassiner pour promouvoir la valeur de la vie. Sur ce plan du terrorisme religieux, ce sont actuellement les extrémistes islamiques qui représentent un grand danger, vu leur nombre, leur objectif et la difficulté à les identifier. Ce mémoire se focalise davantage sur les approches médiatiques du terrorisme islamiste pour cette raison.

LE TERRORISME ISLAMISTE AU CŒUR DES SOCIÉTÉS MODERNES

Les terroristes musulmans sont souvent des moudjahiddin, fidèles à l'islam et partisans de la Jihad¹³, ayant acquis une expérience du combat en Afghanistan, en Bosnie, ou en Tchétchénie, et ayant été entraînés solidement au maniement d'armes, d'explosifs et à l'utilisation du matériel moderne de communication comme Internet, les téléphones cellulaires et les systèmes de codage. Leur ardeur et leur dévouement allant jusqu'au sacrifice de soi-même dans les attentats-suicides sont aussi un atout. Le martyr islamiste n'est pas le simple témoin croyant proposé autrefois notamment par la foi catholique dans les cirques Romains. Il meurt en essayant d'entraîner avec lui le maximum d'infidèles pour « les sauver dans la mort »¹⁴. La mort appartient à un cycle de rédemption couronné par l'assurance du salut de l'adepte mais aussi des victimes qu'il emporte pour leurs biens. La cycle –mort- puis –rédemption- puis –salut- puis –avènement- se répète sans fin. Les spécialistes d'avant les années 1980, qui possédaient la volonté, la motivation et la capacité d'agir, recrutent aujourd'hui des personnes relativement bien intégrées socialement qui n'effectuent qu'un seul attentat. Ce qui caractérise aussi les terroristes aujourd'hui, c'est le fait que les attentats ne sont pas toujours revendiqués ou le sont tardivement. Par exemple, la vague d'explosion en France en 1995 n'a été revendiquée par le GIA¹⁵ islamique algérien qu'en octobre 1996. Ce qui d'ailleurs pose des difficultés de communications institutionnelles comme nous le verrons sur le cas espagnol dans le chapitre suivant. Les attaques dans le métro de Tokyo ou l'attentat d'Oklahoma City en 1995, eux, n'ont jamais été revendiqués. De même pour les attentats attribués

¹² Le terrorisme à cause unique est généralement le fait de groupes militants rassemblés autour d'une idée particulière comme l'égalité des races animales chez les antispécistes mais qui n'ont généralement pas de projet politique global. La légitimité de la cause, et l'intérêt de l'humanité, justifient pour certains mouvements, des méthodes criminelles.

¹³ Guerre sainte.

¹⁴ Réthorique retrouvée dans les madrassas afghanes et diffusée sans filtre sur les sites internet appelant au Jihad, à la guerre sainte ; pas celle uniquement des cœurs comme semblerait le proposer le Coran mais celle des infidèles ou impies - Numéro spécial du Nouvel Observateur du 6 septembre 2003.

Voir aussi dans X. Rauffer, *La nébuleuse, le terrorisme au Moyen-Orient*, Paris, Fayard, 1987, p.374.

¹⁵ Groupement Islamique Algérien.

à Al-Qaeda contre le World Trade Center en 1993 et les ambassades américaines de Nairobi et de Dar-es-Salaam en 1998. Dans le cas des attentats du 11 septembre, la revendication n'est arrivée qu'un an après. Il est impossible, alors, de connaître les motivations et les objectifs poursuivis par leurs auteurs. Cette façon d'opérer rend encore plus difficile la traque des auteurs. Ceux-ci sont assez nombreux, déterminés et organisés pour rester sur le sol américain en toute tranquillité et préparer des attentats simultanés complexes pour faire le maximum de victimes.

L' UNIVERS MENTAL A PART DES INTEGRISTES RELIGIEUX

Lorsque la religion prend le dessus sur la politique, le terrorisme devient alors confessionnel. Il touche toutes les religions. « Je n'ai pas de regret. J'ai agit seul et sur ordre de Dieu ». Cette déclaration d'Ygal Amir, assassin d'Ythzak Rabin en 1995, pourrait tout autant être issue d'un kamikaze du Hamas, d'un fedayeen du GIA, d'un adepte de la secte Aum ou d'un patriote suprémaciste blanc américain. Alors que les terroristes séculiers cherchent un support sympathisant extérieur à leur groupe au sein du peuple opprimé à libérer, de la classe sociale dont ils se réclament, des intellectuels engagés seuls aptes à les comprendre, les terroristes religieux sont à la fois les intellectuels, les activistes et les bénéficiaires engagés dans une guerre totale, qui ne souffre pas de retenue pour être politiquement correct. Avec la montée du facteur religieux, l'on assiste à la transformation du rôle des professionnels du terrorisme et la présence de plus en plus fréquente d'amateurs. Les caractéristiques communes des terrorisme religieux sont de puiser dans les valeurs métaphysiques une justification de leur engagement jusqu'à la mort. Les terroristes confessionnels sont loin de l'idée du criminel pervers. Le terroriste est guidé par Dieu pour réaliser un acte sacramental puissant à un moment clef contre des adversaires personifiés comme le mal absolu. L'action des Etats-Unis au Moyen-Orient revient donc à « une claire déclaration de guerre envers Dieu, son Prophète et les musulmans » pour reprendre les mots de Ben Laden écrits sur les sites islamistes. La guerre peut être perdue sur terre car l'important est de savoir que la victoire spirituelle l'emportera. Il faut donc agir avant la fin de l'Univers, la mort des apostats n'étant que les prémices d'une libération par les détenteurs de la vérité religieuse. La place réservée aux familles des martyrs contribuent visiblement à entretenir ce cycle par la louange terrestre des sacrifiés de Dieu. La paradigme est donc bien différent de celui des autres terroristes : le système de valeurs humanistes est différent, les mécanismes de légitimation sont différents, le concept de moralité est différent. Enfin, la conception du monde est différente. La religion sert de force de légitimation. « Au nom de Dieu, ils tuent » l'écrit Mark Juergensmeyer¹⁶ : « en spiritualisant la violence, la religion a donné au terrorisme un remarquable pouvoir » (cf annexe 2). L'embrigadement se fait à des âges de recherche de maturité. Il est proposé la fraternité d'armes, la communion à des valeurs supérieures, la réalisation affective. Il est ainsi à noter qu'un parcours païen très terrestre précède des conversions radicales aux mouvements intégristes. Le parcours de Ramzi Yousef, de Marc Veigh, d'Ygal Amir ou de Ben Laden est éloquent à cet égard.

**

¹⁶ Sociologue américain auteur de nombreux ouvrages sur le terrorisme et la religion.

Partant du constat que le terrorisme spécifiquement religieux cherche à obtenir la portée, l'influence et le pouvoir dont ils manquent politiquement à l'échelle locale ou internationale par la publicité générée par la violence, il faut maintenant étudier le positionnement des médias.

SECONDE PARTIE : LES MEDIAS, FORMATEUR DE L'OPINION PUBLIQUE

Les médias peuvent facilement être instrumentalisés par les terroristes religieux. Leurs dérives le montrent. Loin de promouvoir un ministère de l'information comme par le passé, il est toutefois souhaitable non de parler encore de limitation de la liberté des médias mais de faire appel à leur responsabilité sur des critères éthiques car ils sont des formateurs des mentalités.

**

21. LES DEVIANCES ETHIQUES DES MEDIAS, FORMIDABLE OPPORTUNITE DES TERRORISTES

La presse écrite veut à la fois tenir son rang sans pouvoir néanmoins s'affranchir du sensationnel ou de la primauté. Certaines scènes comme certains écrits poussent au voyeurisme ou à l'affolement sans que les rédacteurs en chef puissent en mesurer véritablement les effets dévastateurs. Dans notre sujet, les mots restent le plus souvent pesés et sont donc bien loin de la force sournoise des images présentées. La presse audiovisuelle succombe ainsi davantage à la demande d'information permanente source de pouvoir et de faux savoir mais aussi aux défauts de l'immédiateté. Par manque de dosage et de souplesse dans les rédactions des événements se produit des raccourcis et des amalgames propices à des aberrations. Ces dernières, faute de recul critique, sont donc la plus souvent assimilées sans contradictions ou nuances. Les images ou reportages tronqués, faute de temps ou pour rentrer dans l'angle d'attaque du journal, favorisent le parti pris idéologique dans un paysage audiovisuel limité. Cette partie aborde les dérives constatées les plus fréquentes.

*

211. UNE INTERDEPENDANCE MALSAIN

LA VULGARISATION DU SUJET PROPICE AU MANICHEISME DANGEREUX

La première dérive possible des médias est de coller par souci de simplification ou d'idéologie à la rhétorique d'un camp sur l'autre. Jacques Derrida¹⁷ le prouve très clairement dans l'étude de la « guerre contre le terrorisme ». La dialectique mis en place par la maison blanche aux Etats-Unis omet de préciser contre qui précisément la guerre est dirigée. Les acteurs institutionnels comme les journalistes se servent également du flou dans la notion de « réseaux islamistes » ou encore du concept du terrorisme lui-même par souci d'opportunité. Les termes d'Al Qaeda¹⁸, de Ben Laden lui-même ou autres raccourcis sur l'Islam reviennent couramment alors que la réalité du terrorisme islamiste demanderait moins d'amalgame et plus de traitement explicatif de fond.

¹⁷ (1930-2004) philosophe et écrivain

¹⁸ La base, villas secondaires de Ben laden en Afghanistan.

L'ouvrage « arme de déception massive »¹⁹ fait aussi part de ces raccourcis médiatiques et de la fabrication des opinions publiques. La construction rhétorique univoque avant, pendant et après l'intervention des Etats-Unis est éloquente. Les membres fondateurs du -centre médias et démocratie- démontent dans leur ouvrage les ressorts des mensonges sur la justification de la guerre en Irak et la guerre contre le terrorisme en général. Ils abordent aussi le rôle du cabinet de conseil en communication Rendon Group dans les communiqués de presse diffusés. La gestion de la communication devient un élément déterminant pour maintenir les faveurs de l'opinion publique. La perte de contrôle des médias dans la guerre du Vietnam et dans un moindre mesure dans celle de Corée leur impose aujourd'hui de manier avec finesse le double langage²⁰. Du côté des terroristes religieux, la tentation de réduire leur combat à un « choc de civilisation »²¹ contre les croisés ou contre la modernité est aussi présent. Les médias à sensation, comme le Sun, entretiennent la peur en suivant cette logique manichéenne sans entrevoir le côté malsain et réducteur de ce type de propos.

DES JOURNALISTES OTAGES MALGRE EUX

Outre cette simplification dangereuse pour éclairer les lecteurs ou les spectateurs sur le phénomène complexe du terrorisme religieux, il apparaît de plus en plus une course démesurée et incontrôlée dans la diffusion des mises en scène terroriste. Les journalistes deviennent alors complices malgré eux des terroristes. Ainsi grâce à la solidarité de leurs confrères, Florence Aubenas comme auparavant Georges Malbrunot et Christain Chesnot auront pu donner la tribune, la plus grande et la moins chère, pour assurer la notoriété de mouvements islamistes irakiens inconnus jusque là. Il faut toutefois admettre que cette médiatisation des prise d'otages de journalistes ou d'hommes importants lors de grand rendez-vous des caméras du monde entier n'est pas nouveau. Déjà, à la fin du XIXème siècle des groupes terroristes populistes, anarchistes ou nationalistes ont possédé leur propre réseau de presse plus ou moins clandestin. Après la seconde guerre mondiale commence l'ère de ce que certains appellent le « judo médiatique »²² ; les médias de masse sont sensibles au caractère émotionnel et sensationnel des « attentats-événements ». Dès lors, en fournissant à ces médias ce qu'ils attendent, notamment des images dramatisées, les groupes terroristes peuvent espérer faire mieux connaître leur cause. La première mondovision terroriste reste bien la prise en otages d'athlètes israéliens à Munich lors des jeux Olympiques de 1972. Les mises en scène de décapitation ou de chantages scabreux restent toujours insoutenables tout spécialement pour les familles des proches. Les arrangements avec les journalistes pour obtenir

¹⁹ Weapons of mass deception, the use of propaganda in Bush's War on Iraq de Sheldom Rampton et John Stauber, co-auteur de Trust us, we're experts!.

²⁰ Ibid . Weapons of mass deception, the use of propaganda in Bush's War on Iraq, p 182-187

²¹ Samuel P. Huntington, the Clash of Civilisations. Foreign Affairs, Summer 1993.

²² Cité par François-Bernard Huygue, docteur d'Etat en sciences politiques, chercheur en sciences de l'information et de la communication. Enseignant à l'Ecole de Guerre économique et à l'Université de Limoges. Dernier ouvrage sur le sujet : Quatrième guerre mondiale. Faire mourir et faire croire. Ed. du Rocher 2004.

le plus long communiqué comme lors de l'enlèvement d'Aldo Moro marque une collusion d'intérêt difficile à justifier pour un journaliste en quête de respectabilité.

SANS MEDIAS PAS DE TERRORISME EFFICACE

Les terroristes recherchent avant tout la publicité. Dans son dernier ouvrage²³, Brigitte L. Nacos réaffirme bien que les médias sont l'oxygène du terrorisme. Selon une phrase célèbre « le terroriste ne veut pas que beaucoup de gens meurent, il veut que beaucoup de gens sachent ». Raymond Aron lui le caractérisait par la recherche d'un impact psychologique supérieur à son impact militaire. Le « terrorisme publicitaire » décrit par le Professeur Coutau-Bégarie dans ses cours de stratégie au Collège Ingerarmées de Défense confirme cette recherche. Le faible écho médiatique d'un attentat causant peu de dégâts n'est aujourd'hui plus intéressant pour les terroristes. Ainsi, les détournements d'avions, très fréquents dans les années 70, mais qui avec le temps ont fini par provoquer le désintérêt dans l'opinion publique, ont été remplacés progressivement par la destruction des avions. Le 11 septembre constitue en soit la plus colossale opération médiatique de l'histoire du terrorisme avec la diffusion très angoissante en boucle sur toutes les chaînes du monde de l'effondrement des deux tours du World Trade Center. Pour un coût de quelques milliers de dollars, ces attentats ont rapporté plusieurs milliards de dollars de couverture médiatique et fait la promotion d'un sursaut possible de l'Islam. Ces attentats ne demandent pas d'être renouvelés sans cesse. Les médias contribuent eux indirectement en entretenir la menace. S'efforçant autant de produire un message que de faire un ravage, le terrorisme utilise ses armes pour faire connaître plutôt que pour faire mourir. Surtout, il considère les médias comme des armes. Directement d'abord, il peut tenter d'employer Internet et l'ordinateur comme moyens de sabotage dirigés contre nos sociétés qui reposent sur l'information. C'est ce que l'on nomme « cyberterrorisme », pour l'instant plus dangereux en théorie que réellement expérimenté. 500 sites Danois ont néanmoins été victimes d'attaques informatiques réduites, principalement à base de propagande islamiste sur leurs pages d'accueil, à la suite des manifestations contre la publication des caricatures de Mahomet en février 2006. Indirectement ensuite, le terroriste tente de retourner les médias de l'adversaire contre lui. Il les utilise pour faire peur (répandre la terreur), mais aussi pour faire écho (voire pour se faire une sinistre publicité), pour exercer une contrainte, pour recruter de futurs disciples. Même le choix de la victime est fait pour signifier quelque chose : il obéit à la logique de la représentation et du symbole ; de la propagande par le fait au terrorisme spectacle à la tuerie en mondovision satellitaire. Le spectacle de la terreur s'adapte aux moyens de communication dominants.

²³ Brigitte Nacos, Médias et le terrorisme (Les) – 2005, p 254

LEUR COLLUSION D'INTERET

Jean-luc Marret²⁴ va plus loin dans sa recherche sur les stratégies de communication terroriste. Au cours de ses entretiens, il met à jour les collusions d'intérêt entre les terroristes et les journalistes. Il y a « symbiose entre ces deux mondes : certains médias ne cherchant que le fait brut, méprisant les réserves morales et tentant de battre les concurrents sur le fil, tombent dans l'illusion de l'interprétation immédiate ». Une mini-bombe découverte aux Jeux Olympiques d'Atlanta aura permis de prouver l'incapacité des autorités américaines. Les médias ont fabriqué un vrai film d'action surréaliste autour du personnage proche de l'engin explosif ce jour là. Tour à tour héros et traître, ce dernier résume son histoire : « dans leur course folle pour promouvoir leur propre image, le FBI et les médias m'ont pratiquement annihilé, ainsi que ma mère »²⁵. Les grands rendez-vous mondiaux très médiatisés vont devenir de plus en plus des tribunes privilégiées par les terroristes. Certains médias travaillent même pour eux en créant une histoire. La télé-réalité ne permet plus de bien savoir où est le vrai de la création racoleuse ;

212. DE L'INFORMATION HORS CONTROLE

LA PERTE DU MONOPOLE STRATEGIQUE DES ACTEURS INSTITUTIONNELS DE L'INFORMATION

Longtemps la lutte antiterroriste a été pensée en termes de propagande sanglante ou de « tribunes » qui seraient offertes ou pas à l'idéologie terroriste. Mais désormais l'enjeu porte davantage sur le contrôle des images. Les médias occidentaux n'en ont plus le monopole, pas plus qu'ils ne conservent le contrôle de la « toile ». S'ajoutent les phénomènes d'incrédulité, des rumeurs (dont les théories de la conspiration fleurissant sur Internet), l'apparition de nouveaux « rites » comme les décapitations spectaculaires. « Posséder » les médias ne garantit aucune maîtrise sur les grilles de lecture que leur opposent les destinataires. Le terrorisme a ses médias et il est un média. Or, plus l'acte est violent, plus la couverture médiatique sera forte. Les exemples parlant sont ; l'attentat du 11 septembre 2001, la crise des otages européens aux Philippines, les attentats éco-terroristes ou encore les manifestations de violence lors des sommets mondiaux. Jean Baudrillard²⁶ préconise même de fuir les manifestations où les journalistes sont trop nombreux. Jean-Luc Marret prolonge cette réflexion en montrant comment les médias jouent, sans le vouloir, un rôle central dans la stratégie terroriste. L'auteur souligne en effet la tendance des médias à accorder une attention extrême à tout acte de violence politique, même mineur, et à passer sous silence l'information moins spectaculaire, comme l'action de manifestants pacifiques ou la lutte

²⁴ Chargé de recherche à la Fondation pour la Recherche Stratégique (FRS), auteur d'une étude commanditée par le Centre d'Etudes en Sciences Sociales de la Défense (C2SD) - Terrorisme : les stratégies de communication.

²⁵ Libération, 30 octobre 1996.

²⁶ Professeur de philosophie et de culture à l'European Graduate School en Suisse et critique des médias. Auteur de l'Esprit du terrorisme publié dans le Monde du 2 novembre 2001

antiterroriste ; une tendance qui déséquilibre l'information et fait le jeu des plus violents. Elle met également en lumière le parti que les terroristes savent tirer des nouvelles technologies de l'information, courrier électronique et réseau Internet, pour transmettre leurs messages de manière extraordinairement efficace et à moindre frais et pour recruter des adeptes. Son livre touche surtout du doigt la difficulté pour les médias de rendre compte du terrorisme sans le servir. Patrice Gueniffey²⁷ décrit lui une véritable stratégie de communication à placer sur le même plan qu'un acteur institutionnel. La violence est toujours un message adressée à la cible visée. Les relais médiatiques vont favoriser la radicalisation en aggravant les dommages : « le relai médiatique transforme des tragédies individuelles en tragédie collective et confère au terrorisme sa part d'efficacité. Dans cette mesure, il est légitime de parler de complicité, au moins par conjonction d'intérêts ». Les techniques de manipulation sont bien connus des réseaux terroristes et ne constituent plus le seul apanage des acteurs institutionnels.

LES DANGERS DE LA « PORNOGRAPHIE TERRORISTE »

Au-delà de la diffusion sans contraintes des attentats ou des prises d'otages spectacles quasi virtuels et indolores, il est à noter l'apparition d'un effet induit : la banalisation de la violence terroriste. Jean Baudrillard parle de phénomène d'accoutumance dangereuse devant la somme d'information violente reçue : « le rôle des images est hautement ambigu. Car en même temps qu'elle exalte l'événement. Elle le prend en otage. L'image consomme l'événement, au sens où elle l'absorbe et le donne à consommer ». Cette « frission-fiction » de la violence du terrorisme religieux où la mort est sacrificielle nous plonge dans l'irréel. En effet, au-delà du voyeurisme s'installe la passivité et l'habitude d'un minimum de violence orchestrée et diffusée quotidiennement. Jurgen Habermas²⁸ développe dans cette idée avec la théorie de l'agir communicationnel où nos sociétés occidentales se complaisent dans une certaine violence structurelle. Nos compréhensions se réalisent pas ou mal car la communication est perturbée. Il s'en suit systématiquement une défiance réciproque incontrôlée et la diffusion de stéréotype dangereux pour le fameux « vivre ensemble ». Le terrorisme devient un spectacle totalement aseptisé pour certains. Mais il devient aussi fascinant pour d'autres. Le documentaire préparé par Patrice Barrat et diffusé sur Arte au sujet du parcours d'Abou Moussab Zarkaoui est intéressant. « Comment comprendre le terrorisme islamiste sans devenir l'instrument de sa propagande? » s'interroge le journaliste. Il est pour lui préoccupant de savoir que l'itinéraire de Zarkaoui puisse donner des idées dans les cités françaises. Ses meurtres par décapitations devant les caméras en mai 2004 devraient pourtant dissuader tous les jeunes de suivre son exemple. Or, cet aveu du documentariste en récupérant cette enquête déjà diffusé sur la télévision libanaise est symptomatique : « des gens peu suspect de sympathie terroriste deviennent fascinés par ce type de rébellion ». Les attentats perpétrés en septembre 2001 à New-York comme ceux de Madrid en mai 2004 ou de Londres en juillet 2005 le seront tous par des hommes plus ou moins bien intégrés dans

²⁷ Généalogie du terrorisme contemporain, in Le Débat, n° 126 (septembre-octobre 2003), p159.

²⁸ Philosophe et sociologue allemand.

leur quartier ou du moins difficile à soupçonner de tels crimes. Il est donc important de mesurer l'impact de toutes les informations transmises. La menace peut venir de gens éduqués à nos modes de vie. L'endoctrinement leur permet de dépasser la sourate 2 du Coran, verset 195 qui interdit le suicide et leur promet l'enfer éternel. Certains sont ainsi prêts à se transformer en héros musulmans célébrés pour voir sacrifiés leurs vies à l'Islam. Les résultats de la communication sont de toute façon difficiles à percevoir selon les cultures et les supports médiatiques utilisés. Il oscille le plus souvent entre la compassion²⁹ et l'indifférence pour limiter « son agosse et son impuissance »³⁰. Quoi qu'il en soit, cela affecte de manière profonde les comportements et les manières de pensée.

*

Toutes ces analyses démontrent les dangers de dénaturer l'information car la formation morale et intellectuelle des populations européennes peut en être directement affectée. Avant de préconiser un contrôle plus actif des médias par les institutions nationales ou internationales, il est utile de se pencher sur les critères éthiques adoptables par les journalistes.

**

²⁹ L. Boltanski, *La souffrance à distance*, Paris, A.-M. Métailié, 1991, pp91 et suiv.

³⁰ P. Braud, *L'émotion en politique*, Paris, Presses de Sciences. Po, 1996, p201.

22. LES BESOINS DE DEONTOLOGIE SANS REMISE EN CAUSE DE LA LIBERTE DES MEDIAS

Comment éviter que des médias soient utilisées comme courroies de transmission des terroristes ? Comment gérer ce phénomène délicat qui vise la manipulation des médias ? Des solutions sont préconisées par des instances supranationales en Europe et par les journalistes eux-mêmes.

*

221. DES DEBATS TRES THEORIQUES

REALISER UN AUTOCONTROLE AU SEIN DE LA PROFESSION

Les autorités supra-nationales tout d'abord demandent aux journalistes de s'auto-contrôler au sein de leurs profession. La 113^{ème} assemblée de l'union interparlementaire de Genève du 17 au 19 octobre 2005 a établi un projet de résolution sur le rôle respectif du parlement et des médias pour que le public soit informé objectivement, en particulier sur les conflits armés et sur la lutte contre le terrorisme. Il reconnaît que, outre les droits et obligations prévus par la loi, les médias ont une responsabilité éthique devant les citoyens et la société, à une époque où l'information et la communication tiennent une place importante sur l'évolution de la société et la vie démocratique. Ces médias doivent se sentir investis d'un rôle majeur en offrant des possibilités de dialogue non violent. Leur vision devrait toujours donner une situation objective ou équilibrée. Leur effort peut être plus facilement opérant s'ils se fixent ensemble des cadres pour mesurer, retenir, voire s'interdire la publication d'informations non vérifiées sur le terrorisme. L'union interparlementaire prie même instamment les médias, avec à mon sens beaucoup de naïveté, de refuser d'attirer l'attention sur des déclarations faites par des terroristes dans un but publicitaire et à des fins d'incitation à la violence.

LES PASSERELLES DES JOURNALISTES EUROPEENS VERS L'ISLAM

Le forum -médias et terrorisme- organisé fin 2004 au Maroc à l'initiative de l'Allemagne a permis de donner des pistes plus concrètes. Il préconise aussi l'autocontrôle déontologique en ne perdant pas de vue que les médias sont aujourd'hui des « armes de communication massive »³¹ pouvant accuser le manichéisme du conflit des civilisations. Dans de nombreux cas, la contagion du terrorisme religieux via les médias viennent moins des médias eux-mêmes que du manque de règles déontologiques propices aux contrôles du processus compétitif et financier de l'information. T. Mc Veigh (auteur de l'attentat à la bombe d'Oklahoma City, condamné à la peine de mort) ne doit sa célébrité et la diffusion de ses idées paranoïaques que du monde commercial gravitant

³¹ Madame Volmer, vice-présidente du Bundestag (Parlement allemand).

autour de lui et cherchant à faire de l'argent³². Aussi en Allemagne, les journalistes eux-mêmes au sein du Conseil de la presse font depuis peu des recommandations applicables en matière d'éthique journalistique³³. Aucun code de conduite ni manuel de formation n'est pour autant publié malgré les demandes pressantes de l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe³⁴.

LES LIMITES DES BONNES INTENTIONS DEONTOLOGIQUES

L'effort Allemand n'est pas facile à suivre. En France, la diffusion de la vidéo de Forence Aubenas a certes été amputée des scènes les plus difficiles à supporter sur TF1 mais cela n'a pas été la cas général notamment sur internet ou sur les télévisions d'informations continues malgré les demandes de la famille. Les chaînes type CNN ne survivent économiquement que dans le désordre, la détresse. Le traitement de l'information en est directement pénalisé. Le terrorisme est donc aujourd'hui mieux couvert aux Etats-Unis en guerre déclarée qu'en Europe où le public oublie vite et comprendrait moins bien que la lutte contre le terrorisme engage plus l'intérêt de la Nation que l'emploi. De plus, les correspondants locaux ne sont pas soumis aux mêmes règles déontologiques que les journalistes accrédités. Or, la presse écrite se repose énormément sur eux alors qu'ils sont soumis plus facilement aux pressions locales. Plus encore, il existe peu de sanctions. Les dérives font l'objet de condamnation orale, de droit de réponse et éventuellement de procès en diffamation, pour faux. Le milieu journalistique semble rude entre professionnels mais soudé lors des remises en cause avec une forte capacité de mobilisation quand les Etats s'en prennent à leurs libertés d'exercer le journalisme. Par son impact, la télévision porte là une responsabilité particulière.

222. UN LAISSER FAIRE DANGEREUX FACE A L'ENJEU

LES IMAGES VIOLENTES SANS FILTRE EN QUESTION

Plus que les autres médias, la télévision a en effet du mal à se remettre en cause. Elle a un poids déterminant dans la formation des mentalités puisqu'elle est encore considérée comme un moyen d'information fiable (48% des français en 1991³⁵). Maintenir cette illusion demande des « effets de réels »³⁶ pour faire croire que l'image est neutre et le journaliste un simple intermédiaire. La course à l'audimat favorise malgré les bonnes intentions la forme attractive et sensationnel du sujet sur un fond souvent rébarbatif. La technique est malheureusement moins scientifique mais plus psychologique et sociale. Les mots sont pesés pour frapper l'inconscient mais simples et intelligibles par le plus grand nombre. La répétition des mots combattants ou résistants plutôt que terroristes, ou de coalition contre le terrorisme plutôt que forces d'occupation vise une appropriation par le plus grand nombre. Les opérations psychologiques du temps de guerre sont à vivre désormais dans le quotidien avec la « guerre contre le terrorisme ». En fin de compte, la

³² Neil Gabler, *Life in the Movie : How Entertainment Conquered Reality*, Alfred Knopf, New York, 1998.

³³ D. Reinhard Schwarzer, directeur adjoint de la communication lors du dialogue germano-marocain le 29 novembre 2004, à Rabat.

³⁴ Rapport du 20.06.2005 / Strasbourg.

³⁵ Sondage SOFRES pour le Figaro Magazine, 7 décembre 1991.

³⁶ Roland Barthes, "L'effet de réel", *Littérature et réalité*, Paris, Seuil, 1982, p19.

représentation du terrorisme dans le discours public en vient à être décalée dans un sens plus favorable à nos perceptions culturelles³⁷. Ces écarts entre bonne intention et réalité commerciale sont visibles dans le traitement du dernier attentat de Londres. La recherche de victimes et la création d'une histoire romancée a permis de maintenir en haleine des millions de lecteurs et télé-spectateurs. Le micro-trottoir, les sondages sur des échantillons réduits et ciblés ont fabriqués cette fameuse opinion publique.

LES MEDIAS, UNE CIBLE FACILE DANS L'UNIVERS DU TOUT COMMERCIAL

Condamner uniquement les médias revient à se tromper de cible. Leur proximité est majoritairement systémique et non idéologique. Au nom de la liberté d'expression, ils se doivent de diffuser une information., de l'expliquer avec justesse et de manière compréhensible. Tomber dans la justification d'un acte terroriste et le faire comprendre par un slogan publicitaire rapide ayant valeur de propagande ne peut que servir les intégristes en recherche de « caisses de résonance » de leurs méfaits. L'explosion de la violence est certes plus porteur en part d'audience mais il vient dénaturer la réalité en figeant l'opinion sur des faits non déterminants pour la vie d'une nation. Dans bien des cas, les médias vont créer la crise³⁸. « Il faut envisager désormais que la crise et par extension la gestion du phénomène terroriste peuvent aussi être un fait commercial, certes, lié à la réalité des événements, mais amplifié et déformé par le cadre concurrentiel du marché »³⁹. Le domaine religieux vient s'inviter dans le débat sur les limites de la liberté d'expression publique.

L'AFFAIRE DES CARICATURES COMME REVELATEUR DE L'ENJEU

La réaction aux publications des caricatures de Mahomet est symptomatique des difficultés des médias pour trouver un équilibre entre la liberté d'expression et la provocation choquante. Le domaine des croyants comme celui des incroyants méritent des débats mais en aucun cas des rejets s'ils ne viennent pas mettre en péril la démocratie. Il est désormais plus que probable que la Syrie et l'Iran, en position diplomatique délicate, se soient servis des caricatures publiées en novembre 2005 au Danemark pour soulever la rue arabe en février 2006 contre l'occident athé ou chrétien et faire produire des images chocs. Il a été rappelé avec mesure par certains journalistes à la suite d'ailleurs du président Chirac de l'importance de la liberté de la presse mais pas à n'importe quel prix ; elle impose aussi le respect des croyances. Cette remarque de tolérance est bien sûr valable pour les pays turcs, égyptiens, nigériens, saoudiens où les chrétiens sont interdits ou menacés dans la pratique de leur foi. Les médias engagent les Etats et réciproquement, leur collaboration devient

³⁷ Des Derian, "The importance of shredding in earnest : reading the national security culture and terrorism", I.H. Angus, Cultural Politics In Contemporary America, Routledge, New-York, 1989, p284.

³⁸ Cette notion de crise s'articule autour des la capacité à monter un événement de façon compréhensible et dramatique, les changements potentiels pour la société, l'existence de victimes et l'exploitation de leur image, la désignation d'un coupable, la symbolisation de la crise par divers slogans ou phrases. Voir D.L. Altheide, « Format for Crises », Phi Kapa Phi, automne 1987.

³⁹ Op. cit., Jean-Luc Marret, pp. 65-66.

obligatoire même si cette démarche peut encore choquer des journalistes fiers de leur « totale liberté de ton ».

**

Ainsi, les médias contemporains offrent facilement aux adeptes de la « violence totale » la possibilité, de décupler leur capacité de destruction par l'exportation de leurs méfaits vers un large public. Ces mêmes médias ne peuvent pas malgré leurs maigres préventions et leurs bonnes intentions déontologiques prévenir seuls, une manipulation des organisations terroristes. Le dialogue pour un travail constructif avec les instances nationales et supra-nationales s'avère primordiale dans la logique des communications de la PESC dans sa lutte contre le terrorisme.

TROISIEME PARTIE: LES MEDIAS, UNE ARME NON LETALE

31. LA NECESSITE D'UN CONTROLE MESURE

Faut-il faire le jeu des terroristes en sapant les fondements mêmes de la démocratie avec des méthodes d'exception temporaires ou permanentes pour les médias ? Le cas américain mérite quelques lignes avant de se concentrer sur des solutions proprement européennes.

**

311. LES LIMITES DE LA COOPERATION

LE « PATRIOT ACT »⁴⁰ NON TRANSPOSABLE EN EUROPE

Depuis le 11 septembre 2001, la guerre contre le terrorisme justifie des mesures d'exception outre-atlantique. Le Professeur Robert Jervis⁴¹ souhaite des « méthodes de pression psychologiques spécifiques » pour un terrorisme religieux spécifique. Les médias n'y échappent pas même s'il existe aujourd'hui quelques velléités des Démocrates de ne pas étendre sur de trop longues échéances les dispositions législatives permises par le « Patriot act ». Le traumatisme de 2001 et les menaces d'attentat dues à la position américaine spécifiquement au Moyen-orient entretiennent encore chez de nombreux journalistes ce besoin de contribuer à l'union patriotique sacrée tant que des GI⁴² seront hors du sol national. Les médias américains ont donc établi un code déontologique dans cette logique ; les messages jihadistes ne sont pas diffusés intégralement, ni en son direct. Les images sont souvent tronquées et choisies. Le téléspectateur de CNN et AL Jazeera n'aura donc pas le même point de vue sur la crise⁴³. La manipulation est plus flagrante quand un pays est engagé militairement ou diplomatiquement. « Il est en effet plus facile pour un journaliste (en France) d'avoir un point de vue qui reflète mieux le point de vue des deux parties », spécialement par ce que nous ne sommes pas engagés visiblement en Irak. Les Etats-Unis dispose en plus depuis 2002 de l' « Office of Global Communication »⁴⁴ rattaché à la Maison Blanche. Leur notion de diplomatie publique est à mi-chemin entre guerre culturelle et la volonté de mieux faire comprendre l'Amérique. Des agences s'y emploient avec vigueur. La méta-désinformation consiste à faire croire que ce que dit l'opposant est de la désinformation. La gestion de leurs conflits combine ; dissimulation des faiblesses, stimulation des soutiens, et simulation par des mises en scène médiatique. Toutefois, les difficultés du contrôle des images de nos jours peuvent provoquer des effets « boomerang » dangereux (cf. la prison d'Abhu Graïb). L'Europe, elle, s'est

⁴⁰ Loi patriotique prorogée en réponse aux attentats du 11 septembre 2001.

⁴¹ Spécialiste de l'antiterrorisme, université de Columbia, New-York.

⁴² Soldat américain.

⁴³ Op. cit.,. François-Bernard Huyghe.

⁴⁴ Le Bureau d'Influence Stratégique a été supprimé.

montré plus mesuré dans ses recommandations envers les médias à l'occasion des attentats de fanatiques religieux.

POUR AU MIEUX UNE COOPERATION RENFORCEE

La coopération est souhaitée et souhaitable par et pour les journalistes . Le Conseil de l'Europe⁴⁵ préconise la recherche d'un équilibre entre le droit à l'information et le devoir de responsabilité dans l'information transmise par les journalistes. Il est demandé tout particulièrement de la retenue sur les images. L'Espagne a intenté des procès pour les journalistes qui n'en avaient pas fait preuve. La liberté de prises d'images est désormais encadrée de manière plus stricte pour le respect des personnes et aussi pour prévenir une montée de violence radicale. Malgré toutes leurs bonnes intentions, les gouvernements européens se doivent d'« établir un cadre général qui favorise un maniement prudent des informations et de la vie des otages »⁴⁶. Pour cela, un dialogue intensif et organisé avec les médias s'impose pour insister sur les conséquences possibles de leur couverture des événements. Georges Malbrunot a dénoncé les actions autonomes très médiatisées du député Julia et préconisé une gestion centralisée avec un dialogue unique, connu ou non du public, des autorités des affaires étrangères vers les ravisseurs. En France, la coopération renforcée est délicate. La liberté des médias est défendue de manière féroce. Les fameuses « lois scélérates » des années 1890 réprimant la complicité intellectuelle avec les terroristes anarchistes sont encore dans les esprits. Les porte-paroles sont le plus souvent écartés. Les Etats-Unis fonctionnent peut-être trop par cette voix mais elle a l'avantage d'occuper la scène médiatique et de faire connaître ouvertement leurs éléments de langage. De plus, la dernière loi anti-terroriste du gouvernement français ne donne pas pour autant de recommandations spécifiques sur les médias contrairement aux autres pays européens, pour ne pas engendrer semble-t-il un sentiment d'ingérence. La convention européenne des Droits de l'Homme dans son article 10 ou les strictes conditions de l'article 15 de la Convention vient pourtant encadrer très fermement l'action politique dans le domaine de la liberté d'expression et d'information. Pourquoi existe-t-il tant de retenue ?

DES MESURES NATIONALES BIEN FRILEUSES DEVANT L'ENJEU

Le CSA⁴⁷ adopte plutôt le pragmatisme et la gestion des dossiers se fait au cas par cas comme pour la chaîne Al Manar. Littéralement « Phare » en arabe, il importe pour les pouvoirs publics de constater si l'éclairage de certains phares télévisés n'est pas nocif pour la jeunesse et son intégration dans la société. L'arsenal législatif existant de dénonciation des discriminations devrait pourtant permettre plus de courage politique avec l'appui bien compris des médias pour dénoncer l'intolérance des propos des fanatiques religieux. L'Angleterre fait preuve d'ailleurs aujourd'hui de beaucoup plus de fermeté après avoir laissé s'installer des chefs religieux prôner en pleine rue la destruction de l'occident. Lors de la crise, Scotland Yard a tenu à communiquer au bon niveau avec

⁴⁵ Annexe 3- recommandations du Conseil de l'Europe

⁴⁶ Ibid, D. Reihard Schwarzer au sommet de Rabat.

⁴⁷ Conseil Supérieur de l'Audiovisuel

mesure et transparence en mettant en valeur le courage des victimes anglaises. L'appel au calme des autorités politiques pour prévenir des représailles contre les îlots pakistanais du « londonistan » a été bien relayé par les médias⁴⁸. Cette coopération renforcée bride tout de même certains journalistes, elle leur semble favoriser une mauvaise auto-régulation.

LA PROFESSION TOUJOURS INQUIETE DE LA COORDINATION SYNONYME D'AUTO-REGULATION

Les journalistes ont pris conscience tardivement de l'ampleur des dangers de l'instrumentalisation des médias par les terroristes religieux. Certaines antennes disposent de médiateurs pour les aider à prendre du recul par rapport aux événements. Un important colloque rassemblant un large panel de la profession en Europe organisé le 18 mars dernier à l'initiative de la Commission sur la culture, la science et l'éducation de l'Assemblée Parlementaire de la Commission Européenne a abouti à des réticences dans l'auto-régulation. Georges Malbrunot déclare que « les médias ne peuvent être mis au service d'une guerre contre le terrorisme ». « L'autorégulation peut glisser subrepticement vers l'autocensure » ajoute Agnès Callamard de l'ONG «article 19» (Londres). La Fédération Internationale des Journalistes avait déjà effectué cette mise en garde le 23 octobre 2001, devant l'empressement des gouvernements à légiférer⁴⁹. « Aux Canada, aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne, en Australie, en France, en Russie et au sein de l'union européenne, il existe un empressement préoccupant pour légiférer sur les écoutes téléphoniques, la surveillance policière, les technologies de cryptage, la détention des migrants, le contrôle d'internet et la liberté de déplacement ». L'initiative de suggérer l'utilité d'un code de conduite des médias donne encore lieu à une polémique assez vive dans certains secteurs de la presse témoigne Jorge Bento Silva en charge de ce domaine avec Andrea Ricci et Efthymios Costopoulos au sein des relations extérieures de la Commission. René lera y lui-même spécialiste de l'international à la Commission transmet cette note complémentaire des instances européennes : « Il importe de maintenir un équilibre essentiel entre les différents droits fondamentaux dans ce domaine, en particulier le droit à la vie, d'une part, et le droit à la liberté d'expression et au respect de la vie privée, d'autre part ». L'essentiel est préservé par les protections juridiques mais le doute demeure. L'implication des médias dans la lutte contre la montée du terrorisme religieux demande donc un travail explicatif permanent de la part des autorités politiques. Il faut avant d'aborder la possible coordination relativiser l'auto-régulation des Etats en Europe.

UN DOUBLE JEU EN COULISSE

Les gouvernements comme les médias s'entendent plus qu'il n'y paraît. Le premier alimente bien souvent le second. Beaucoup de journalistes dépendants des sources

⁴⁸ Jean Marc FOUR, correspondant permanent à Londres de Radio France.

⁴⁹ Fédération Internationale des Journalistes, rapport de 2001 sur le Journalisme, libertés publiques et guerre contre le terrorisme.

d'approvisionnement de l'administration en viennent plus à s'auto-censurer⁵⁰ pour ne pas se couper de leurs informateurs proches des sources du pouvoir. Les fuites sont organisées. Elles sont gérées de manière plus sournoise qu'il n'y paraît. Pour certains, cette dépendance conduirait à l'uniformisation croissante de l'information masquée par la multiplicité des moyens pour la recevoir. On est donc bien loin d'une autocensure propre au régime d'exception. Toutefois, la concentration des médias évoquée en première partie associée à la mise en place de fortes barrières dans la liberté de la presse vient occulter (au moins temporairement) certaines réalités à l'opinion publique. L'effet peut être désastreux à long terme. Toutes les précautions législatives ne peuvent garantir l'unité dans la lutte contre les effets de propagande des terroristes religieux. Ainsi « la censure exercée sur les médias en Russie n'empêche pas que les actions terroristes aient lieu » en Tchétchénie explique à dessein Timur Aliev⁵¹. Il est peut-être plus prudent de renforcer le dialogue entre les acteurs publics institutionnels et les « faiseurs ou diffuseurs d'information ».

312. L'OBLIGATION MIEUX COMPRISE DE LA COORDINATION VERS AU MOINS UNE COORDINATION NEGOCIEE ENTRETENUE

La gestion politico-médiatique des derniers attentats de Madrid plaide pour cela. Il est absurde de faire le jeu des fanatiques religieux et ainsi d'offrir une tribune de l'affaiblissement démocratique sur fond de crise de confiance entre le pouvoir et les journalistes. Les pressions gouvernementales sur la télévision espagnole de service public -TVE- ont en effet entraîné des déformations et des manipulations flagrantes des informations relatives aux responsabilités dans les attaques terroristes du 11 mars 2004. Il s'agit aujourd'hui bien sûr de produire de l'information pour ne pas laisser place à des supputations ou des désinformations mais surtout de veiller à demeurer mesuré dans les éléments de langage transmis pour ne pas rompre la confiance fragile avec les relais de l'information et le public lui-même. Cet événement divise encore aujourd'hui la classe politique et a fortiori le peuple puisqu'il a été suivi du retrait d'Irak des troupes espagnoles. Il importe de favoriser au maximum l'union sacrée garant de l'unité nationale voire européenne. L'unité au cœur de l'action est bien une force pour s'opposer à la dialectique des terroristes. Toutes les failles mises à jour de manière provocatrice par les médias viennent en appui du projet des terroristes religieux. La recherche de la cohésion nationale pour donner cohérence aux actions immédiates de lutte ou de prévention n'empêchera pas par la suite des remises en cause quand la crise aura perdu de son intensité. Le comportement des londoniens face aux attentats de juillet 2005 a ainsi été salué par toute la presse comme des actes de courage à rapprocher de ceux de la seconde guerre mondiale (cf annexe 4). L'attentat contre la DCN à Karachi a entraîné un comportement similaire mais de moindre portée en raison peut-être de la distance entre la France et le Pakistan. Le travail de coopération passe certes par des réponses internes aux Etats membres de l'Union mais aussi au niveau des instances européennes.

⁵⁰ Entman Robert, *Democracy without citizen : Media and the Decay of American Politics*, Oxford university Press, New-York, 1986. Voir également, Bernard Cohen, *The press and foreign policy*, Princeton University Press, Princeton, 1963.

⁵¹ Responsable de rédaction au journal, « Société tchétchène », l'un des seuls journaux tchétchènes indépendants, basé en Ingouchie.

OUVRIR LE DIALOGUE MEDIATIQUE ET POLITIQUE EUROPEEN EN INTERNE
ET VERS LES PAYS MUSULMANS

La résurgence de terroristes dans les milieux musulmans demande d'écarter le prosélytisme religieux pour se tourner vers des interlocuteurs ouverts à la modernité des sociétés européennes. Cette même modernité est parfois dévoyée dans les sociétés de consommation. Il est important également de le reconnaître comme le précise Antoine Sfeir⁵². Dans cet esprit de coopération, l'Allemagne semble en avance de phase sur les autres pays de l'U.E.. Son expérience menée depuis 1997 en matière de développement de réseaux de journalistes germano-arabes est en effet instructive. Des passerelles existent pour encourager la recherche d'approches communes et de solutions possibles afin de mieux se comprendre. Dès 1999, 13 pays arabes et l'Allemagne avaient adopté une déclaration commune pour s'engager à respecter la liberté de la presse et la liberté d'opinion, à apporter leur contribution à la vie démocratique de la société et à s'appuyer mutuellement dans la défense et la gestion de ces libertés ». Le 17 janvier 2004 était inauguré un centre d'information germano-arabe. La Deutsche Welle, la radio-télévision internationale allemande a étendu sa programmation télévisuelle depuis mars 2005. Elle propose désormais des journaux en langue arabe. Le dialogue et la coopération entre les personnes de cultures différentes doivent impérativement être renforcées. Sans des mesures concrètes orchestrées au plus haut sommet de l'organisation de l'U.E. dans la poursuite des travaux du Processus de Barcelone, les épisodes Salman Rusdhie en Angleterre, Théé Van Gogh au Pays-bas, les caricatures au Danemark vont à l'avenir se multiplier. Ils donneront des prétextes de soulèvement « légitime » de musulmans des banlieues pas forcément fanatiques, l'apparition de phénomène de destabilisation orchestrée par l'utilisation de la rue et des médias. Plus que par le passé, la formation des journalistes doit intégrer la dimension éthique professe Dominique Gerbaud⁵³. Les questions en rédaction du contenu, du but et des conséquences doivent être aujourd'hui plus qu'hier récurrentes.

*

Coopération avec auto-régulation au mieux, coordination entretenue au moins ; des mesures de travail commun s'imposent de toute façon devant l'enjeu d'une communication réussie et non manipulée pour convaincre déjà sur son territoire ses concitoyens mais aussi dissuader, d'où qu'ils prêchent, les adeptes de l'instrumentalisation de la religion.

**

⁵² Directeur de la revue Les cahiers de l'Orient.

⁵³ Rédacteur en chef de La Croix.

32. POUR UNE STRATEGIE DE COMMUNICATION EN EUROPE

L'impulsion de l'U.E. est-elle écoutée et suffisante ? Avec son histoire et sa population, l'Europe a un rôle clef pour réfuter l'instrumentalisation de la religion en politique. Son action doit s'inscrire dans une bataille de communication pour contrer la propagande, assurer la transparence, éduquer à la civilisation de l'image dans l'emploi d'arsenaux législatifs adaptés aux Etats. En fixant le cap et en laissant par subsidiarité les nations européennes être pro-actifs, elle est à même de remplir parfaitement son rôle de gardien de la cohérence.

**

321. DES DEMARCHES EUROPEENNES REALISTES

L'ACTION RESOLUE DE LA COMMISSION EUROPEENE

Certains passages de la Commission au Conseil et au Parlement Européen au sujet de leur responsabilité en matière de prévention de la montée du terrorisme religieux sont évocateurs :

"The role of media is significant in this area in a number of ways.

Firstly, some media notably radio, satellite television and the internet - disseminate propaganda which contributes to violent radicalisation. Typically this conveys a reductionist and conspiratorial worldview where inequity and oppression are dominant and entire countries, religions or societies are depicted in a way which denies them human dignity and presents them as collectively guilty. Some form of self-regulation principle or possible code of conduct within the media might be beneficial.

Secondly, the media can play a role in facilitating recruitment into terrorist groups, by giving expression to terrorist views and organisations and facilitating the contact between radicalised individuals, e.g. via the internet.

Thirdly, the media have an influence in the way they inform the general public about terrorist acts. Terrorism exploits open societies and the media are the main vehicle through which it attempts to affect citizens and leaders alike. Journalists face the difficult responsibility of reconciling their duty to inform the public with the need not to facilitate the aims of terrorists. These concerns, which are not new, remain an issue of reflection within the profession. Moreover, if certain groups feel they are being targeted via the media, this might reinforce their desire to become hostile in return."

Conformément à la décision de financement adoptée récemment pour son premier projet pilote relatif à la lutte contre le terrorisme (« la décision de financement »), la Commission envisage d'organiser une conférence dans un avenir proche sur le rôle des médias dans la radicalisation violente et le terrorisme. La législation européenne interdit déjà toute incitation à la haine fondée sur des motifs liés à la race, au sexe, à la religion ou à la nationalité dans les émissions radiodiffusées. Cette interdiction couvre aussi les programmes des pays tiers (diffusés

principalement par la télévision satellite) s'ils utilisent une fréquence, une capacité satellitaire ou une liaison montante relevant d'un État membre. Ces derniers sont chargés de la mise en oeuvre de ces dispositions et les cas récents d'interdiction de diffusion en Europe visant des chaînes telles que Al-Manar ou Sahar-19 montrent que l'application effective de ces règles fonctionne bien. À l'invitation de la Commission, les présidents des autorités nationales de régulation dans le domaine de la radiodiffusion se sont réunis pour la première fois en mars 2005 pour donner une impulsion européenne à la lutte contre l'incitation à la haine dans les émissions radiodiffusées. À cette occasion, ils se sont mis d'accord sur des mesures concrètes qui visent à renforcer leur coopération et que la Commission soutiendra. Ils ont accepté l'idée d'un échange immédiat d'informations, en particulier par le biais d'un futur groupe de travail et d'un forum Internet restreint. Il s'agit d'être pro-actif au niveau des gouvernements sous l'impulsion et dans le souci de cohérence de l'U.E. face à une propagande très active.

CONTRER ACTIVEMENT LA PROPAGANDE ISLAMISTE

Le front global des médias islamistes (GIMF)⁵⁴ produit des émissions de propagande et fonctionne comme le filtre des « seules revendications et textes authentiques ». Des vidéos sous forme de journaux télévisés fleurissent ainsi par son intermédiaire sur internet comme chaque semaine « la voix du califat ». Les objectifs de Monsieur Solana en matière de PESC⁵⁵ bien exprimé en 2003 dans ses objectifs « vers un monde meilleur » sous l'impulsion bienveillante de l'Europe ne peuvent être atteints que par une meilleure coordination entre les Etats dans la lutte contre le terrorisme. La relance de celle-ci liée à la PESD, coordonnée par monsieur Gijs de Vries ne doit pas oublier l'importance du dialogue avec les médias. Tout doit être encouragé pour permettre un meilleur accès aux informations clefs avec des mesures destinées à protéger les systèmes eux-mêmes des attaques. Disposant de données fiables et à temps, les acteurs institutionnels seront en mesure de déjouer toutes tentatives de manipulation, au mieux en actions préventives ou au moins en réactions par le biais des canaux publics et privés reconnus. Pierre Bouillon⁵⁶ insiste dans son étude sur les dernières avancées dans la lutte contre le terrorisme d'août 2005 sur l'importance de la diffusion des communications de la Commission. Toutes les progrès doivent être connus et encouragés pour éviter d'être accusé de passivité entre chaque attentat en Europe (cf. annexe 5- les craintes en Italie). Le juge Jean-louis Brugière⁵⁷ renchérit en faisant part récemment de la réactivité des terroristes religieux pour confisquer la médiatisation des politiques au cours des grands événements politiques internationaux. Il préconise de « favoriser des télévisions occidentales d'informations en arabe pour se faire le relais d'un islam modéré et ainsi

⁵⁴ Cité dans Der Spiegel.

⁵⁵ Politique Etrangère de Sécurité Commune (dont découle la Politique Européenne de Sécurité et de défense) en lien spécifique dans la lutte contre le terrorisme avec le IIIème pilier Justice et Affaires Intérieures.

⁵⁶ Chercheur associé au CEREMS.

⁵⁷ Chargé de l'instruction et de la coordination de la section anti-terroriste du Tribunal de Grande Instance de Paris sur le terrorisme international.

proposer des alternatives aux chaînes Al Jazeera et Al Arabia, complaisant ou proche des mouvances salafistes et de l'islam radical »⁵⁸. L'élan semble porteur.

DES AVANCEES ENCOURAGEANTES

Londres, Madrid ou Paris semblent avoir aujourd'hui des politiques plus franches suite à l'instrumentalisation de leurs journalistes par les terroristes religieux. Dans un article récent⁵⁹, le président du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA) insiste sur les principes étendus des pouvoirs du Conseil dans l'application de la loi du 9 juillet 2004. Les supports de diffusion, l'internet et l'ADSL font l'objet de contrôle plus strict pour « favoriser le respect de la dignité de la personne, la protection de l'enfance et de l'adolescence, le pluralisme et l'absence de toute incitation à la haine ou à la violence pour des raisons de sexe, de mœurs, de religion ou de nationalité ». Le SGDN⁶⁰ émet aussi à son niveau des conseils, relayés éventuellement via la DICoD⁶¹ qui sont déterminants lors de la communication de crise ou pour informer la population. La dernière loi anti-terroriste française ne prend toutefois pas encore assez en compte les champs d'action psychologiques. Le CSA a toutefois pu dénoncer puis interdire de rediffusion en 2005 la chaîne arabe Al-Manar (annexe 6) pour ses propos antisémites et racistes. Il dispose de nouvelles prérogatives à l'encontre des chaînes extra-européennes diffusées sur des satellites relevant de compétences françaises. L'arsenal de sanctions administratives va de la mise en demeure, la suspension ou la réduction de la durée d'autorisation aux sanctions pécuniaires et pénales. La vigilance et la réactivité semblent être facilités désormais par la loi du 9 juillet 2004 autorisant le CSA à saisir le Conseil d'Etat afin qu'il soit ordonné à un opérateur satellitaire (comme Eutelsat) de faire cesser la diffusion d'une chaîne relevant de sa compétence. La coopération entre pays européens fait toutefois encore défaut dans un système d'information centralisé, notamment sur le recensement des chaînes autorisées en Europe. La France a une responsabilité particulière dans le traitement des chaînes extra-communautaires selon Dominique Baudis. Elle a fait valoir lors de la réunion de l'EPR⁶² en octobre 2004 cet impératif de partenariat européen face aux défis de la publicité du terrorisme dans et par les médias. Le rôle de formateur dans un « monde surinformé par l'immédiat et sousinformé dans l'analyse »⁶³ devrait guider toutes actions conjointes. Talleyrand nous rappelle qu'en : « en politique, ce qui est cru est plus important que ce qui est vrai ». La réponse politique aux ennemis de la démocratie, c'est plus de démocratie. Il est donc primordial de ne pas parier sur la crédulité du peuple mais bien de participer à sa formation.

⁵⁸ J.L. Bruguière, conférence sur le Terrorisme international : nébuleuse inorganisée ?, au cercle Saint-Augustin le 16 décembre 2003.

⁵⁹ Les limites de la société de l'information, la lutte contre les diffusions racistes et antisémites par satellite de Dominique Baudis, ancien député national et européen, président du CSA depuis 2001.

⁶⁰ Secrétariat Général de la défense Nationale, organisme interministériel directement rattaché auprès de Premier Ministre.

⁶¹ Délégation d'Information et de Communication de la Défense, organisme interarmée rattaché auprès du ministre de la Défense.

⁶² Plate-forme des régulateurs européens.

⁶³ Colonel Dubois, chargé de la communication opérationnelle auprès du Chef d'Etat-Major des Armées.

EDUQUER A LA CIVILISATION DE L'IMAGE

La couverture médiatique des actes terroristes demande de la formation notamment éthique pour les journalistes eux-mêmes comme le demandaient les Parlementaires des 46 pays européens⁶⁴ mais cela demande aussi une formation du public. La digestion des paroles ou des écrits médiatiques n'en sera que meilleure ; la place pour la manipulation extérieure aux démocraties européennes n'en sera que plus dure. La Commission rappelle déjà suffisamment bien aux médias⁶⁵ qu'ils se doivent de trouver le ton et la forme acceptables en gardant à l'esprit « leur rôle significatif en matière de prévention de discours de haine et l'incitation à la violence ainsi que la promotion de la compréhension mutuelle ». Jean-Marie Geveaux va plus loin dans les méthodes éducatives⁶⁶. Il demande « aux enseignants de jouer un rôle plus actif en apprenant aux jeunes comment lire une image, comment decrypter un message, en formant des esprits libres et critiques, capable de distance par rapport aux événements et aux opinions. C'est là le critère d'un enseignement réussi ». Selon lui, avec la civilisation de l'image dans un « village global », le terrorisme devient une menace durable. L'enjeu du monde des médias, mais avant tout des hommes politiques, est alors de favoriser certes la circulation saine de l'information, oxygène des démocraties, mais aussi de former les jeunes générations à refuser ou dénoncer la complaisance nihiliste de la manipulation de l'horreur. Déjouer la désinformation, la propagande d'où qu'elle vienne est un programme ambitieux mais réalisable pour des politiques soucieux de voir s'intégrer et s'investir des citoyens pour leur pays et pour l'Europe. Eduquer à la représentation de l'image ou à l'information, vérifier les sources, comparer, s'interroger sur celui qui présente l'image ou l'information, faire l'auto-critique de ses propres préjugés demandent du temps, une remise en cause et donc beaucoup de travail. La vérité de l'enjeu des médias dans la lutte contre le terrorisme religieux est à ce prix. Alors, des présentations simplificatrices du terrorisme religieux justifiant de nouvelles opérations militaires américaines (cf. l'extension militaire des U.S.A. en Asie centrale après la guerre en Irak, elle même après le 11 septembre) seraient plus faciles à contrer. A l'inverse, toutes opérations terroristes avec Dieu comme instrument perdrait immédiatement crédit pour des religions prônant le « respect et l'amour du prochain ». Les visions manichéennes du choc des civilisations « sur le dos de Dieu » entraîneraient au moins en Europe moins d'adepte grâce à cette meilleure prise de conscience dans un travail intellectuel bien nourrie et compris des dirigeants politiques et des journalistes. Dans leur essai de juillet 2005, Katja Thierjung, Georges-Henri Martin et Colombar Lebas⁶⁷ s'accordent sur trois principes directeurs pour lutter contre le terrorisme religieux actuel ; la coopération et le multilatéralisme de l'U.E., le renforcement de la

⁶⁴ Communiqué de l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe, le 20 juin 2005 à Strasbourg.

⁶⁵ Déclaration sur la liberté d'expression et d'information dans les médias dans le contexte de la lutte contre le terrorisme du 2 mars 2005, 917^{ème} réunion des délégués des Ministres.

⁶⁶ Extrait des débats de la session – médias et terrorisme- du 20 juin 2005 de l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe

⁶⁷ Chercheurs associés au CEREMS.

sécurité sans porter atteinte au respect des libertés civiles fondamentales et enfin la lecture des phénomènes religieux hors du scénario des « chocs de civilisations ». Olivier Roy⁶⁸ est lui aussi confiant dans cette approche pour l'islam politique. Islam et démocratie sont compatibles si les gouvernements européens relayés par les médias accompagnent la fin des régimes claniques autoritaires trop souvent corrompus qui utilisent la religion pour se maintenir au pouvoir. Les intellectuels musulmans doivent être aidés pour retrouver confiance dans cette possibilité. Cette aide passe par la mise en place d'une stratégie de communication permanente, simple et claire. « Concevoir la guerre au terrorisme comme une guerre qui peut être gagnée par des moyens militaires est une erreur. Il faut isoler les terroristes du reste de la population en faisant la promotion de la coopération avec le monde musulman » insiste Robin Cook, ancien ministre travailliste britannique des affaires étrangères et des relations avec le Parlement (démissionnaire au début de la guerre d'Irak de 2003 pour marquer son opposition au conflit). L'Union Européenne peut contrôler harmonieusement avec les Etats des mesures d'exception étatiques privatives de liberté pour des raisons de sécurité et l'expliquer. Il s'agit dès lors dès maintenant d'harmoniser clairement le dispositif législatif et les orientations politiques.

VALORISER UN DISPOSITIF JURIDIQUE FERME ET UNE POLITIQUE SOUPLE

Sylvie Genevoix⁶⁹ au cours de l'audition « médias et terrorisme » du 17 mars 2005 au Sénat, milite pour le développement d'un arsenal politique visible en complément des normes juridiques. Dans le cadre des codes d'appel des terroristes à partir des cybercafés, il devient par exemple urgent de mieux contrôler les fournisseurs d'accès. Cela passe aussi par l'obligation de détenir plus longuement les échanges. Jorge Pegado Liz⁷⁰ et Mogens Schmidt⁷¹ poursuivent cette idée en affirmant à la suite du Conseil de l'Europe et son Assemblée Parlementaire qu'il fallait trouver à chaque cas une solution équilibrée pour lutter efficacement contre le terrorisme et éviter des restrictions à la liberté d'expression. On est donc condamné au pragmatisme pour conserver la souplesse nécessaire face aux sensibilités de la majorité du public. Il s'agit de poursuivre avec sûreté plus de clarté la condamnation des tous « actes terroristes commis au nom d'Allah ». Cela doit se voir aussi par les musulmans dits représentatifs de l'Islam de France et en Europe (à désigner éventuellement). Le choix des interlocuteurs religieux est déterminant. L'enjeu politique du vote du Conseil Français du Culte Musulman en France l'a prouvé. Il demeure de forts intérêts des anciennes colonies mais aussi des courants qu'il faut avoir le courage politique de dénoncer plus clairement comme inconciliable avec les valeurs de tolérance demandées dans les démocraties européennes. Les Danois vont à l'issue de la fâcheuse expérience des caricatures y veiller. L'UOIF⁷² aux accents parfois fondamentalistes en France doit choisir sa voix pour une intégration

⁶⁸ Olivier Roy, Islam mondialisé / illusion du 11 septembre, Seuil 2002.

⁶⁹ Membre du CSA.

⁷⁰ Membre de la Haute Autorité des moyens de la communication de masse au Portugal.

⁷¹ Assistant au directeur-général adjoint pour la communication et l'information, UNESCO.

⁷² Union des Organisations Islamiques de France.

constructive dans la laïcité française et respectueuse du patrimoine chrétien. Malgré l'importance et la qualité des messages, ils peuvent être perçus différemment. Leur perception est toujours délicate à maîtriser.

DES DIFFICULTES DE MAITRISER LA PERCEPTION DES MESSAGES

Tout n'est pas contrôlable; le soutien à son bourreau (syndrome de Stockholm) ou encore le soutien des plus faibles s'appliquent aussi par médias interposés. Les attentats suicides palestiniens en Israël provoquent curieusement la sympathie pour leurs auteurs⁷³ dans une logique de l'affrontement du faible à mains nus au fort tirant avec des hélicoptères. Les médias assurent-ils la renommée des terroristes selon le « phénomène de la contagion » ? Donnent-ils indirectement des idées par le transfert d'informations techniques⁷⁴ ? Cette théorie semble vraie dans le cas du terrorisme religieux. Avec le développement des chaînes cablées arabophones, les messages dénonçant les actes américains notamment en Irak sont propices à entretenir une lutte armée. Mais comme en témoigne Mohammed Krichen⁷⁵ « quand non diffuse une cassette de Ben Laden, on nous le reproche, quand on ne diffuse pas les documents que nous avons, on nous le reproche aussi. Toutes ces formes de tentation de persuasion rencontrent des messages concurrents, des résistances ou mésinterprétation du destinataire. Les effets « boomerang » de la société de l'image donnent parfois plus de force aux signes qu'aux armes. « La guerre reste un moyen de vaincre pas de convaincre » déclare François Bernard Huyghe⁷⁶. Obtenir l'adhésion des politiques de lutte contre le fanatisme religieux demande de la finesse dialectique dans une société où la laïcité empêche sa totale expression par crainte de communautarisme. Cette notion de rhétorique en appui des images renvoie aux champs de bataille des actions psychologiques.

LA BATAILLE PERMANENTE SUR LE TERRAIN PSYCHOLOGIQUE

Il s'agit de gagner en permanence les esprits et les cœurs. Le commandant des forces britanniques en Irak avant la prise de Falloudjah a fait rédiger un paragraphe complet sur les éléments de langage en communication interne et externe pour s'assurer des soutiens en amont et en aval de l'opération. Les actes terroristes en Irak mais aussi à Londres sont plus facilement incompris à défaut d'être parables si la population sur place comme en Angleterre comprend l'intérêt de la mission. Il est désormais impératif de préparer les médias aux crises, de les associer (intégration-embedment) avec mesure et discrétion aux décisions pouvant servir comme un «-

⁷³ David Plots, The logic of assassination, www.slate.msn.com

⁷⁴ Yonah Alexander et O'Day, The Terrorism in Ireland, St Martins Press, New York, 1984, RE Dowling, "Terrorism and the Média : A Theoretical Genre", Journal of communication, 36-1, pp12-24, 1986, W. Laqueur, The Age of Terrorism, Little Brown, Boston, 1987.

⁷⁵ Présentateur TV et membre du conseil de rédaction de la chaîne de télévision arabe « Al-Jazeera » (Qatar).

⁷⁶ Revue général de stratégie, AGIR, La société de l'information, enjeu stratégique, n°20-21 p.95, Sept erreur sur la guerre de l'information,

effecteur- dans des opérations basées sur les effets »⁷⁷. Dans la bataille d'images, il s'agit de concevoir toutes les actions politiques de lutte contre les terroristes comme une opération militaire. « Le médiatique est à placer au cœur de l'opérationnel » affirme Pierre Servent⁷⁸. Les images doivent être prises du côté des forces institutionnelles pour que le spectateur se sente lié. Il importe aussi d'éviter « des retours d'images » (image en décalage du discours) car il y a cassure de la confiance avec les auditeurs ou les spectateurs. Pour remporter la bataille de la communication, il faut s'en donner les moyens et donc anticiper sur les possibilités d'affrontement propices à créer la dramaturgie donc la médiatisation. Produire de l'image pour valoriser autre chose que le point de vue des terroristes revient à éviter d'être poussé à la faute médiatique. L'important n'est plus dans la technique de l'image mais dans la prise instantanée à forte valeur émotionnelle. Les terroristes l'ont compris dans leur mise en scène. Les anglo-saxons l'ont aussi déjà intégrés. Pierre Servent affirme que les images deviennent de véritable arme à manier avec prudence car elles peuvent être « plus redoutables que des régiments de chars Leclerc ». Il rejoint en là les propos de Napoléon sur le poids des mots. Il s'agit de mieux connaître nos faiblesses pour parer la stratégie de communication des terroristes et gagner cette bataille de la communication. Le pouvoir est aujourd'hui critiqué systématiquement trop facilement et le faible valorisé, les points de vulnérabilité doivent donc être identifiés au sein des démocraties européennes pour combattre les groupuscules terroristes qui profitent des médias comme boîte aux lettres. Nous devons aussi connaître les besoins des journalistes. Notre société fonctionne sur l'affectif, les « images de rêve passent mieux que les images de conflits, elles se vendent mieux » déclare Patrick Robert⁷⁹. Le 4^{ème} pouvoir, celui des médias, ne dispose pas d'instances de régulation et l'édition d'un livret de formation à l'éthique semble bien illusoire malgré le souhait du Parlement Européen. Il importe en définitive de travailler avec eux en les connaissant mieux pour diffuser à temps des produits médiatiques fixant l'adhésion du plus grand nombre par la légitimité de nos combats contre le terrorisme religieux. L'équilibre entre sécurité et liberté à définir reste toujours aussi délicat.

L'ENJEU DU DOSAGE POUR TROUVER UN BON EQUILIBRE ENTRE SECURITE ET LIBERTE

Trouver le savant dosage entre la réglementation des lois existantes, l'éthique des médias et le renforcement du processus politique et démocratique en Europe peut être la voie la plus sage et efficace pour pérenniser la diffusion des valeurs démocratiques. Dans l'adhésion des nations européennes par la publication résolue de messages pro-actifs ou réactifs aux tentatives de destabilisation de groupuscules instrumentalisant le nom de Dieu naîtra le meilleur terreau pour permettre aux citoyens mieux formés de dissocier le vrai du faux. Cette perspective demande de la

⁷⁷ Terme repris par le Bureau Commandement Système de Force de l'Etat-Major de l'Armée de Terre dans le projet armée de terre 2025 aux assises de l'avenir.

⁷⁸ Ancien journaliste et ex-conseiller en communication au ministère de la défense, consultant militaire.

⁷⁹ Photographe

volonté politique et le dialogue constructif exposé dans cette partie. Robert Ménard⁸⁰ y voit une meilleure possibilité de faire aimer une profession qui malgré des dérives cherche à faire vivre la vérité pour « un monde meilleur ». Médias et PESC/ PESD sont plus liés qu'il n'y paraît à l'époque où la population est facilement manipulable et la communication devient sans exagération une « arme non létale ».

⁸⁰ Secrétaire Général de Reporters Sans Frontières.

CONCLUSION

Que les fanatiques religieux se servent des médias afin de faire connaître leurs messages au plus large public, cela n'a rien de nouveau. Ce qui l'est plus, c'est de pousser le voyeurisme à le mettre en scène dans une stratégie planétaire de communication et d'y trouver facilement des relais commerciaux complaisants. Complice par conjonction d'intérêt, le journaliste fait circuler des atrocités au nom du devoir d'informer et de la concurrence. Moscou, Madrid, Casablanca, New-York, Londres, Karachi... personne n'est épargnée, pas même les pays professant la conquête intérieure du cœur de chaque musulman. Le religieux fanatique provoque les pires dérives, jouant des facilités des modernités terrestres mais se plaçant hors du temps pour sauver les infidèles. Avec sa propre rationalité, il entraîne et destabilise facilement une démocratie dépendante de l'information.

Formateur de l'opinion publique et contribuant à l'affermissement des valeurs, les journalistes se trouvent accusés de collusions par intérêts conjoints. Pris entre leur devoir d'informer et les balbutiements de reflexes déontologiques, il met en jeu sa conscience sans grande crainte. Les dénonciations et autres sanctions seraient prises pour de l'ingérence dans cette sacrosainte liberté d'informer ou de désinformer. Cette nuance renvoie à notre jugement et à la formation aujourd'hui plus que nécessaire devant la simplification, le « réductionisme » et la partialité des présentations du terrorisme religieux. Instruments malgré eux de propagande, les médias adoptent quand même plus de mesure sans toutefois voir au moins la coopération avec les pouvoirs publics d'un bon œil. La Commission Européenne tente de proposer aux groupes toujours plus concentrés des médias en Europe ce devoir de travail commun pour ne pas reproduire la victoire médiatique des poseurs de bombe à Madrid. Il s'agit de se préparer à une bataille médiatique en définissant clairement une stratégie de communication nourrie avec des communiqués de presse et des images prises du côté du droit dans une lutte contre l'inhumain.

Résister à la promotion de l'émotionnel tout comme agir pour la formation harmonieuse des consciences demandent une grande volonté. La frontière entre la mission d'information des médias, la transmission objective de l'actualité et le sensationnalisme par souci du taux d'écoute est tenue. Le quatrième pouvoir est quand même le dernier à ne disposer d'aucun contrôle. Les gouvernements en Europe peuvent se donner les moyens (à l'écoute des propositions de la Commission) d'intégrer les médias dans leur plan de lutte contre le terrorisme au sein des piliers PESC / JAI afin de couper et de renverser rapidement et harmonieusement l'effet publicitaire voulu par les amateurs du prétendu « nouveau terrorisme ».

Plus encore, le dialogue entre les cultures au niveau des médias et des gouvernements de part et d'autre de la Méditerranée en plus du travail dans les quartiers sensibles afin de mieux comprendre le sujet du terrorisme religieux participe de cette lutte permanente pour ne pas réanimer des rancoeurs sur la primauté d'une civilisation sur l'autre. Une frange d'extrémistes profite des faiblesses des démocraties européennes pour tenter de les affaiblir. Les mesures

d'exception notamment sur les médias seraient une victoire de ces derniers. Il faut donc aujourd'hui privilégier la coordination dans les services publics mais aussi dans les groupes privés pour faire de la communication une arme non létale non pas vers les démocraties mais vers les ennemis des modernités attractives des sociétés européennes.

Au terme de ce mémoire, les visions de Gérard Chaliand⁸¹ sur l'avenir du terrorisme peuvent donner des raisons d'espérer et de poursuivre activement en Europe la lutte contre le terrorisme. Il se montre en effet plus mesuré dans son ouvrage sur l'avenir du terroriste islamiste radical. Il pronostique la poursuite des actes terroristes décentralisés mais aussi un affaiblissement progressif sur le long terme. Le 11 septembre est pour lui fédérateur (la possibilité de s'en prendre à l'hyper puissance) mais pas fondateur d'un soulèvement musulman, propice à un changement du poids des rapports de puissance dans le jeu international. Même si le terrorisme religieux est censé disparaître dans le temps, il est bien aujourd'hui au centre des préoccupations car en mesure de troubler la confiance dans l'ordre public que les autorités politiques, comme détenteur du monopole de la violence légitime, se doivent d'assurer devant leurs électeurs.

⁸¹ Spécialiste de la guérilla, auteur notamment de *L'Arme du terrorisme*, 2002, 166p.

ANNEXE 1

ETUDE DU TERRORISME

Méthode de combat fondée sur l'usage de la terreur et s'inscrivant dans le cadre d'une stratégie " du faible au fort ". Depuis le début de la guerre froide, aucune définition cohérente et universelle du terrorisme n'a pu être adoptée sur le plan international, rendant ainsi inefficace les multiples résolutions de l'ONU contre le terrorisme international. Dans les seuls pays anglo-saxons, il existe quelque 212 définitions utilisées du terrorisme, dont 72 utilisées officiellement. A l'intérieur même des pays, chaque organe impliqué dans la lutte contre le terrorisme, formule une définition qui correspond à son domaine d'intérêt.

Le Département de la Défense américain le définit comme " l'usage calculé de la violence ou de la menace de violence pour créer la peur ; destiné à contraindre ou à intimider des gouvernements ou des sociétés afin d'atteindre des objectifs généralement politiques, religieux ou idéologiques".

La principale difficulté pour définir le terrorisme est que l'on s'obstine généralement à considérer le terrorisme comme un phénomène monolithique, sans prendre en considération de manière sérieuse la multiplicité des contextes dans lesquels il se manifeste. Cette vision vient essentiellement du fait que les stratégies de lutte contre le terrorisme sont le plus souvent dirigées sur les effets du terrorisme (antiterrorisme) que sur ses causes (contre-terrorisme). Ainsi, rien ne différencie réellement deux attentats à la bombe même s'ils ont été commis sur deux continents différents et ils déclencheront des réponses très similaires. En revanche, si l'on cherche à anticiper l'action terroriste, il faudra le plus souvent des stratégies très distinctes. On peut identifier plusieurs types de terrorismes en fonction du contexte stratégique dans lequel ils évoluent.

Terrorisme de " droit commun "

Le terrorisme de " droit commun " est l'usage de la terreur pour satisfaire des objectifs exclusivement criminels. Ces objectifs sont le plus souvent de nature rationnelle et visent à promouvoir une activité criminelle lucrative. Dans cette catégorie, tombent le terrorisme de la Mafia en Italie, le narcoterrorisme en Amérique du Sud ou le terrorisme dans certaines régions des Philippines. La dérive de certains mouvements terroristes comme l'Irish Republican Army (IRA) ou les mouvements corses pourrait être concernée par cette catégorie.

Un cas particulier est donné par UNABOMBER aux USA, dont les méthodes (bombes) s'apparentent au terrorisme, mais dont les motivations sont celles d'un criminel en série.

Le terrorisme de droit commun ne s'intègre pas dans un processus révolutionnaire. Bien souvent, son credo " idéologique " est conservateur. Il cherche à faire pression sur l'Etat afin de garantir sa liberté d'action face au pouvoir politique. Son soutien populaire peut être relativement important au niveau local. Il en est ainsi du soutien accordé aux narcoterroristes, qui, de facto, assurent une certaine prospérité à une région donnée.

Terrorisme marginal

Le terrorisme marginal est le fruit d'une poignée d'illuminés, qui tentent d'entamer un processus révolutionnaire, mais sans aucun support populaire. Ces mouvements revendiquent généralement la théorie du foco de Che Guevara, qui prône l'action terroriste " pour mobiliser les masses ". Dans cette catégorie figurent la Bande à Baader / Rote Armée Fraktion, les Brigades Rouges ou Action Directe.

Terrorisme politique

Le terrorisme politique se situe dans un processus révolutionnaire, mais juste en amont d'un conflit ouvert. Il constitue l'outil armé de partis politiques officiels, dont il exploite le soutien populaire pour se légitimer. C'est le cas de l'Irish Republican Army (IRA), de l'Euskadi Ta Askatasuna (ETA), etc. Sa distinction avec le terrorisme de guérilla est souvent délicate. Un des objectifs du terrorisme politique est de faire connaître le mouvement et ses objectifs. Il s'inscrit à la fois dans les concepts marxistes de corrosion de l'ordre social et de propagande armée.

Terrorisme d'extrême-droite

Le terrorisme de droite occupe une place particulière, car il ne s'inscrit pas dans une logique de désagrégation de l'Etat. Au contraire, son objectif est de créer et de mettre en évidence une situation de

chaos qui doit pousser l'Etat à renforcer sa présence, voire instaurer un régime de dictature. C'était la stratégie du " terrorisme noir " en Italie durant les années 80.

Terrorisme de guérilla

Le terrorisme de guérilla s'inscrit dans un processus révolutionnaire ou dans une guerre de libération en cours, et qui bénéficie d'un large soutien populaire. En général, dans les conflits non-communistes et/ou non-révolutionnaires, le terrorisme n'est qu'une forme de coup de main qui a pour objectif de détruire et de tuer. Il s'agit, par exemple, de la Résistance contre l'occupant nazi durant la seconde guerre mondiale, l'Irgoun israélien, le terrorisme tamoul ou la résistance afghane. Dans la structure du processus révolutionnaire communiste le terrorisme n'est pas seulement un moyen de destruction, mais aussi - et souvent, surtout - un moyen de propagande. Cette propagande armée s'adresse d'une part à l'adversaire, et d'autre part à la population " amie ", afin de stigmatiser les succès du mouvement.

Terrorisme religieux

Le terrorisme religieux, qui est le plus récent - au moins sous sa forme moderne - s'inscrit dans une croisade contre l'" infidèle ". Il se veut porteur d'un message religieux. Il se rapproche du terrorisme politique, mais s'en distingue par une violence plus intense. Dans cette catégorie tombe le terrorisme islamique, la secte AUM Shinri Kyo.

Avec le changement de millénaire, et son cortège de prédictions, le terrorisme de type religieux pourrait encore se développer.

Terrorisme à cause unique

Très proche du terrorisme religieux quant au fond, mais différent quant au ciblage des objectifs le terrorisme à cause unique s'est développé dans les pays anglo-saxons. Il comprend les mouvements végétaliens, écologistes, anti-avortement et antispécistes, ainsi que les mouvements racistes. Relativement violent durant les années 80 et au début des années 90, ce type de terrorisme a un peu diminué en intensité. Il reste cependant meurtrier aux USA, par exemple.

A cet égard, on peut constater que les chefs de mouvements dits " patriotiques ", comme la Michigan Militia, l'Aryan Nations et le Ku Klux Klan aux USA ont des titres religieux tels que " Révérend " ou " Pasteur ".

Son objectif est généralement de promouvoir une idée, souvent très spécifique, et non d'avoir un succès politique. Dès lors, la vie humaine n'a qu'une valeur limitée et n'est plus un obstacle à la violence.

La stratégie du terrorisme politique et du terrorisme de guérilla est de pousser l'Etat à prendre des mesures antidémocratiques, de manière à découpler la population de l'Etat et à légitimer la lutte armée. L'ETA basque avait ainsi perpétré l'attentat du 20 décembre 1973, contre l'amiral Luis Carrero Blanco, qui avait prôné le rapprochement du gouvernement avec les partis de gauche. Cette même ETA a tué 45 personnes durant la dictature franquiste et quelque 765 durant la démocratie. Après la mort de Franco, elle a ainsi œuvré pour provoquer la tentative de coup d'Etat militaire (23 février 1981).

En Irlande du Nord, en 1969, le nombre de tués s'était élevé à 13 personnes. Au début de son intervention l'armée britannique jouissait d'un large soutien populaire. L'IRA a alors initié une campagne de violence sans précédent qui a culminé avec 468 morts en 1972, qui a provoqué le discrédit de l'armée auprès de l'ensemble des communautés irlandaises.

Le soutien des pays de l'Est

Dans la dialectique marxiste, le capitalisme et l'impérialisme occidentaux étaient une forme de " terrorisme d'Etat ". La révolution était donc une réponse normale, qui justifiait ainsi l'aide apportée aux mouvements révolutionnaires. Mais ce soutien du terrorisme occidental par les pays de l'Est est aussi l'expression d'une stratégie subtile. Ce soutien a souvent justifié l'intégration des différentes catégories de terrorisme dans un processus révolutionnaire marxiste-léniniste global. Mais surtout, le terrorisme a été utilisé comme instrument de déstabilisation, même si le message politique véhiculé par le mouvement était contraire aux principes du marxisme-léninisme. Ainsi, l'URSS a-t-elle soutenu activement des mouvements extrémistes de droite ou écologistes. La déstabilisation des pays occidentaux s'inscrivait dans la recherche perpétuelle d'une " corrélation des forces " favorable au bloc de l'est.

Liste des organisations terroristes en 1999 selon le Département d'Etat US

Abou Nidal (Organisation) (ANO)
Abou Sayyaf (Groupe) (ASG)
Al-Djihad
Armée de Libération Nationale (ELN)
Armée Rouge Japonaise (JRA)
AUM Shinrikyo (AUM)
Lutte Révolutionnaire du Peuple (ELA)
Djihad Islamique Palestinien - Faction Shakaki (PIJ)
Euskadi Ta Askatasuna (ETA)
Forces Armées Révolutionnaires de la Colombie (FARC)
Front de Libération de la Palestine - Faction Abou Abbas (FLP)
Front Démocratique de Libération de la Palestine - Faction Hawatmeh (FDLP)
Front Patriotique Manuel Rodriguez / Dissidents (FPMR/D)
Front Populaire de Libération de la Palestine - Commandement Général (CG)
Front Populaire de Libération de la Palestine (FPLP)
Gama'a al-Islamiyya (Groupe Islamique, IG)
Groupe Islamique Armé (GIA)
HAMAS (Mouvement de Résistance Islamique)
Harakat ul-Mujahideen (HUM)
Hezbollah (Parti de Dieu)
Kach
Kahane Chai
Khmers Rouges
Moudjaheddin-e Khalq (MEK)
Mouvement Révolutionnaire Tupac Amaru (MRTA)
Organisation Révolutionnaire du 17 Novembre (17 Novembre)
Parti des Travailleurs du Kurdistan (PKK)
Parti/Front Révolutionnaire de Libération du Peuple (DHKP/C)
Sentier Lumineux (SL)
Tigres de Libération de l'Eelam Tamoul (LTTE)

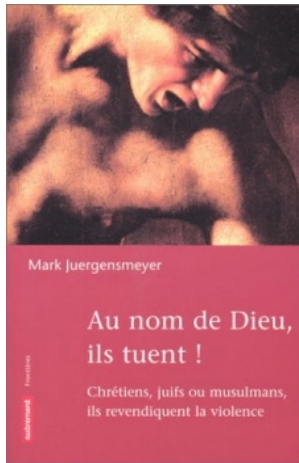
ANNEXE 2

TERRORISME RELIGIEUX

Au nom de Dieu, ils tuent!" - de Mark Juergensmeyer

Le sociologue des religions Mark Juergensmeyer se penche sur le phénomène du terrorisme religieux et tente de déterminer les caractéristiques du terrorisme pratiqué dans quatre traditions religieuses (christianisme, judaïsme, Islam, sikhisme) et la secte responsable de l'attentat du métro de Tokyo en 1995.

La première partie tente d'éclairer la question des rapports entre la recherche d'une vie pieuse articulée autour de principes moraux et actes violents. Dans la seconde partie, plus théorique, l'auteur s'interroge sur les rapports généraux entre religion et violence. La diversité et l'éminence des personnes interrogées constituent incontestablement une des qualités de l'ouvrage. Il représente en effet une des meilleures approches pour tenter de cerner l'univers mental d'acteurs aussi divers que le rabbin Meir Kahane, fondateur du mouvement juif extrémiste Kach, le Dr. Abdelaziz Rantisi, fondateur du Hamas ou les dirigeants de la secte Aum Shinryko, responsable des attaques au gas Sarin dans le métro de Tokyo en 1995.

1. Modernité et religion

Considérant l'époque des Lumières et l'émergence du concept moderne de nationalisme laïque qui "proclameront la mort de la religion" (p. 220), Mark Juergensmeyer, se référant au sociologue Pierre Bourdieu, constate que la crise générale de la croyance religieuse et de son langage contribuèrent "à la désintégration d'un univers entier de relations sociales" (p. 220). Cette désintégration fut encore accentuée par la dissolution de la dichotomie manichéenne communisme-démocratie et l'ascension du commerce transnational, principal symptôme d'une économie globalisée. La renaissance de l'activisme religieux et de sa manifestation la plus extrême, le terrorisme, doit être comprise comme réaction à l'insécurité provoquée par ces changements. Il faut ici noter que cette émergence de l'activisme n'est pas l'apanage de certaines religions mais se présente

comme un phénomène global de réaction au projet de modernité, initié à l'époque des Lumières:

"Nous savons que certains groupes qui se livrent à des actions violentes dans les sociétés industrialisées se décrivent comme des ennemis du modernisme. En Amérique, parmi ces groupes religieux opposés au modernisme, on trouve les mouvements anti-IVG, les milices chrétiennes (...). Des attitudes similaires ont été observées en Israël -le parti extrémiste Kach en est un bon exemple - ou au Japon avec Aum Shinryko. De même qu'aux États-Unis, ces groupes sont nés du sentiment, de plus en plus répandu, que les leaders politiques laïques n'étaient pas en mesure de décider correctement de la destinée de leur pays. Le gouvernement représentait l'ennemi. Ainsi, en Israël, le Hamas et la droite juive s'opposent bien plus à leurs autorités laïques respectives que l'une à l'autre." (p. 221)

Dans son analyse, Juergensmeyer tente de délimiter les différences essentielles entre terrorisme laïc et ces mouvements opposés au projet de la modernité. Outre le système justificatif religieux de la violence, on peut citer deux différences essentielles:

- a) son caractère presque exclusivement symbolique (dont la mise en scène théâtrale constitue la caractéristique principale) ;
- b) la notion de guerre impliquée dans le terrorisme religieux, une guerre cosmique entre le bien et le mal.

2. "Le théâtre de la terreur"

Partant de la spécificité de la violence religieuse - le fait qu'il s'agisse souvent de "bains de sang" - et la nature parfois choquante et barbare des meurtres, l'auteur établit une distinction importante entre ce qu'il appelle le terrorisme stratégique, c'est-à-dire l'"usage de la violence ouverte par un groupe à des fins

politiques" et le terrorisme symbolique. Par "symbolique" il faut ici comprendre que les terroristes ne cherchent pas à atteindre des buts terrestres mais que leur acte sert à mettre en évidence une lutte beaucoup plus fondamentale, cachée au public, celle entre le bien et le mal. Un acte terroriste religieux ne doit pas être considéré comme une "tactique visant à atteindre un objectif immédiat, précis ou stratégique, mais [d'] un événement spectaculaire censé impressionner par son contenu symbolique. A ce titre, il doit être analysé comme n'importe quel autre symbole, rituel ou drame religieux." (p.121)

Du fait de la force symbolique des actes de terrorisme religieux, l'auteur les qualifie de "représentation de la violence" (pour reprendre le choix peut-être discutable du traducteur français pour rendre l'expression "performance violence").

L'auteur détermine trois conditions nécessaires à la réussite d'une représentation symbolique de la violence: premièrement le choix de cibles symboliques (les tours du World Trade Centre, le bâtiment Alfred P. Murray à Oklahoma City ou d'autres symboles des sociétés modernes comme ses aéroports ou ses systèmes de transport public), deuxièmement le choix d'une date symbolique. Ainsi le massacre perpétré par le Dr. Baruch Goldstein dans le tombeau des Patriarches à Hébron eut lieu le jour de Pourim, qui "commémore la délivrance des juifs qu'Aman, le vizir du roi de Perse, voulait exterminer" (p. 132). Timothy McVeigh, auteur de l'attentat d'Oklahoma City en 1995 choisit le 19 avril, jour où un autre activiste chrétien, Richard Wayne Snell devait être exécuté pour meurtres. On notera également que les installations qui abritaient les Branch Davidians à Waco brûlèrent un 19 avril, deux ans avant l'attentat d'Oklahoma City.

La capacité d'attirer l'attention du public grâce aux médias (télévision, médias électroniques) constitue la troisième condition nécessaire à la réussite d'une représentation terroriste. Citant Baudrillard qui, dans un essai consacré au terrorisme "va jusqu'à conseiller à ses lecteurs de se tenir à l'écart de toute équipe de télévision, dont la seule présence est susceptible de provoquer un événement violent" (p. 138), Juergensmeyer relève que "le terrorisme a besoin des médias, et si ceux-ci n'étaient pas si puissants et ne se prêtaient pas si volontiers au jeu des terroristes, les attentats seraient peut-être moins fréquents" (p. 138).

3. Guerre cosmique

Une des spécificités du terrorisme religieux repose incontestablement dans le type de conflit qu'il suppose, une guerre cosmique:

"J'utilise le terme de "[guerre] cosmique" pour faire référence à des conflits qui dépassent les simples intérêts des hommes, qui évoquent les grandes batailles d'un passé légendaire et une guerre métaphysique entre le bien et le mal (...). Ce qui rend la violence religieuse particulièrement sauvage et implacable, c'est cette transposition du principe de guerre cosmique dans le cadre de batailles politiques bien terrestres." (p. 144)

Cette notion de guerre implique également une opposition absolue entre les deux parties. En d'autres termes, la nature même du conflit ne peut être résolue que par la destruction totale de l'une des deux parties en conflit:

"La notion de guerre implique l'idée d'une opposition dichotomique et absolue. En effet, il n'est pas simplement question de divergence d'opinions ni d'opposition. La guerre est un conflit total dans lequel on est déterminé à anéantir son adversaire, quitte à prendre le risque d'être soi-même anéanti. Il n'y a pas de compromis possible." (p. 146-147)

Mais alors que toute résolution d'un conflit présuppose que chacune des parties admette qu'elle ait, dans une certaine mesure, tort, et soit disposée à faire des concessions, la nature même du conflit qui sous-tend le terrorisme religieux ne tolère aucun compromis:

"L'absolutisme de la guerre cosmique rend tout compromis impossible. Ceux qui prônent une solution négociée - comme ce fut le cas d'Yitzhak Rabin et de Yasser Arafat - sont immédiatement considérés comme des traîtres." (p. 152)

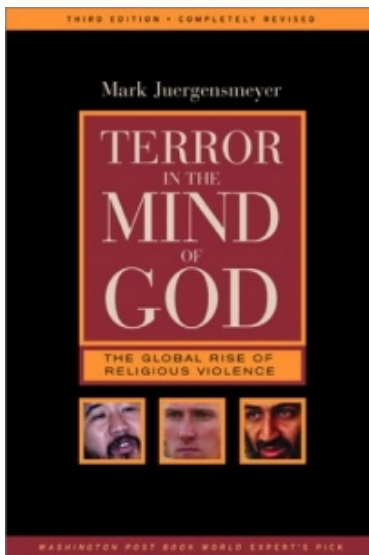
Cet éclairage religieux du conflit permet également de mieux comprendre la difficulté que représente la résolution d'un conflit comme le conflit israélo-palestinien: les gouvernements (que ce soit le gouvernement israélien ou l'Autorité palestinienne) doivent faire face aux extrémistes de deux religions, pour lesquels le conflit en question est de nature métaphysique et n'autorise aucun compromis.

On regrettera que l'auteur ne se soit pas penché sur l'un des mouvements terroristes religieux tutélaires du Moyen-Orient, le mouvement chiite libanais Hezbollah ("Parti de Dieu"). Si l'on en croit l'analyse de Mark Juergensmeyer, le terrorisme religieux suppose une certaine vision du conflit (une guerre cosmique) qui rend tout compromis avec "l'ennemi" impossible, sous peine de trahison.

Pourtant, le Hezbollah, à l'origine un mouvement religieux dont les domaines d'activité sont comparables à l'actuel Hamas (terrorisme, mais également véritable force sociale qui fournit nourriture, soins, argent aux plus démunis), est entré dans le jeu politique en devenant une force légale représentée au Parlement libanais. On se demande alors dans quelle mesure cette notion de "guerre cosmique" est susceptible d'évolution, perdant ainsi son caractère absolu et métaphysique, pour se vêtir des atours du jeu politique légal... et terrestre.

4. Conclusion

L'étude du terrorisme religieux sous l'aspect de la sociologie des religions telle qu'opérée dans cet ouvrage donne un éclairage original et intéressant sur ce complexe et fascinant phénomène. En comparant le terrorisme religieux dans quatre grandes traditions et une secte, Mark Juergensmeyer va à contre-courant de certaines idées reçues: le terrorisme religieux n'est pas l'apanage de certaines religions, mais constitue, à un niveau global un refus du "projet de la modernité". Le concept de guerre cosmique est central dans cette réflexion: il permet de mieux comprendre la difficulté inhérente à certains conflits (on pense ici au conflit israélo-palestinien).



Que ce soit pour expliquer l'assassinat du Premier Ministre israélien en 1995 ou la manière dont réfléchissent des acteurs tels que Ben-Laden ou le Dr. Rantisi, Au nom de Dieu, ils tuent! constitue une lecture indispensable.

Mark Juergensmeyer, *Terror in the Mind of God*, California University Press, 2000

Traduction française: *Au nom de Dieu, ils tuent!* Paris, Editions Autrement (coll. Frontières), 2003.

Article tiré du site Web/ terrorisme.net

ANNEXE 3

DECLARATION DU COMITE DES MINISTRES DU
CONSEIL DE L'EUROPE SUR LA LIBERTE DES MEDIAS

Considérant que le but du Conseil de l'Europe est de réaliser une union plus étroite entre ses membres afin de sauvegarder et de promouvoir les idéaux et les principes qui sont leur patrimoine commun ;

Considérant que le terrorisme a des conséquences dramatiques pour la pleine jouissance des droits de l'homme, notamment le droit à la vie, qu'il menace la démocratie, qu'il vise notamment à déstabiliser des gouvernements légitimement constitués et à saper la société civile pluraliste et qu'il remet en cause l'idéal des personnes à vivre libérées de la terreur ;

Condamnant catégoriquement comme criminels et injustifiables tous les actes terroristes, où qu'ils se produisent et quels qu'en soient les auteurs ;

Constatant que chaque Etat a l'obligation de protéger les droits de l'homme et les libertés fondamentales de toute personne ;

Rappelant son ferme attachement aux principes de la liberté d'expression et d'information en tant qu'élément fondamental d'une société démocratique et pluraliste et comme condition nécessaire au progrès de la société et au développement de l'être humain, comme le souligne la jurisprudence de la Cour européenne des Droits de l'Homme au titre de l'article 10 de la Convention européenne des Droits de l'Homme ainsi que la Déclaration sur la liberté d'expression et d'information de 1982 du Comité des Ministres ;

Considérant que la diffusion libre et sans entrave de l'information et des idées est un des moyens les plus efficaces de promouvoir la compréhension et la tolérance, permettant de lutter contre le terrorisme et de le prévenir ;

Rappelant que les Etats ne peuvent adopter de mesures qui imposeraient des restrictions à la liberté d'expression et d'information allant au-delà de ce qui est permis par l'article 10 de la Convention européenne des Droits de l'Homme, à moins que ce ne soit dans les strictes conditions posées à l'article 15 de la Convention ;

Rappelant en outre, que dans la lutte qu'ils mènent contre le terrorisme, les Etats doivent veiller à ne pas adopter de mesures qui seraient contraires aux droits de l'homme et aux libertés fondamentales, y compris à la liberté d'expression, qui est précisément l'un des piliers des sociétés démocratiques que les terroristes cherchent à détruire ;

Notant l'intérêt que les mesures d'autorégulation prises par les médias peuvent présenter dans le contexte particulier de la lutte contre le terrorisme ;

Rappelant l'article 10 de la Convention européenne des Droits de l'Homme, les Déclarations du Comité des Ministres sur la liberté d'expression et d'information adoptée le 29 avril 1982, sur la protection des journalistes en situation de conflit et de tension adoptée le 3 mai 1996, et ses Recommandations n° R (97) 20 sur le discours de haine, n° R (97) 21 sur les médias et la promotion d'une culture de tolérance, n° R (2000) 7 sur le droit des journalistes de ne pas révéler leurs sources d'information et Rec(2003)13 sur la diffusion d'informations par les médias en relation avec les procédures pénales ;

Gardant à l'esprit les Résolutions et Recommandations de l'Assemblée parlementaire sur le terrorisme ;

Rappelant les Lignes directrices sur les droits de l'homme et la lutte contre le terrorisme qu'il a adoptées le 11 juillet 2002,

Appelle les pouvoirs publics dans les Etats membres :

- à ne pas introduire de nouvelles restrictions à la liberté d'expression et d'information des médias à moins qu'elles ne soient strictement nécessaires et proportionnées dans une société démocratique et après avoir soigneusement examiné si les lois et autres mesures existantes ne suffisent pas déjà ;

- à ne pas adopter de mesures qui assimileraient le fait de rendre compte du terrorisme à un soutien au terrorisme ;

- à assurer l'accès des journalistes à l'information, régulièrement mise à jour, notamment par la désignation de porte-parole et l'organisation de conférences de presse, conformément à la législation nationale ;

- à fournir des informations adéquates aux médias dans le respect du principe de la présomption d'innocence et du droit au respect de la vie privée ;

- à ne pas créer d'obstacles à l'accès des professionnels des médias aux lieux où des actes terroristes ont eu lieu, obstacles qui ne seraient pas imposés par la nécessité d'assurer la sécurité des victimes du terrorisme ou des forces de l'ordre impliquées dans une opération anti-terroriste en cours, de l'enquête ou de l'efficacité des mesures de secours ou de sécurité ; dans tous les cas où une restriction à l'accès aux lieux de commission des faits est décidée par les autorités, cette restriction devrait être motivée, sa durée devrait être proportionnée aux circonstances et une personne habilitée par les autorités devrait transmettre des informations aux journalistes jusqu'à la levée de la restriction ;

- à garantir le droit des médias de connaître les chefs d'accusation retenus par la justice à l'encontre des personnes faisant l'objet de procédures judiciaires antiterroristes, ainsi que le droit de suivre ces procédures et d'en rendre compte, en conformité avec la législation nationale et dans le respect de la présomption d'innocence et de la vie privée ; ces droits ne peuvent être restreints que dans le cadre prévu par la loi et si leur exercice est susceptible de porter préjudice au secret de l'instruction et aux enquêtes de police ou de retarder ou d'empêcher l'aboutissement des procédures, et sans préjudice des exceptions mentionnées à l'article 6, paragraphe 1, de la Convention européenne des Droits de l'Homme ;

- à garantir le droit des médias de rendre compte de l'exécution des peines, sans préjudice du droit au respect de la vie privée ;

- à respecter, conformément à l'article 10 de la Convention européenne des Droits de l'Homme et à la Recommandation n° R (2000) 7, le droit des journalistes de ne pas révéler leurs sources d'information ; la lutte contre le terrorisme n'autorise pas les autorités à contourner ce droit en allant au-delà de ce qui est permis dans ces textes ;

- à respecter strictement l'indépendance éditoriale des médias, et en conséquence à s'abstenir de toute sorte de pression à leur égard ;

- à encourager la formation des journalistes et autres professionnels des médias relative à leur protection et à leur sécurité et à prendre, si cela est nécessaire et, si les circonstances le permettent, avec leur accord, des mesures de protection pour les journalistes ou autres professionnels des médias faisant l'objet de menaces de la part de terroristes ;

Invite les médias et les journalistes à prendre en considération les propositions suivantes :

- garder à l'esprit leurs responsabilités particulières dans le contexte du terrorisme afin de ne pas contribuer aux objectifs poursuivis par les terroristes ; ils devraient en particulier prendre garde à ne pas accroître le sentiment de peur que peuvent susciter les actes terroristes et à ne pas offrir de tribune aux terroristes en leur donnant une place démesurée ;

- adopter des mesures d'autorégulation, lorsqu'elles n'existent pas, ou adapter les mesures existantes afin qu'elles répondent effectivement aux questions déontologiques soulevées par la couverture médiatique du terrorisme, et les mettre en œuvre ;

- se garder de toute autocensure dont l'effet serait de priver le public d'informations nécessaires à la formation de son opinion ;

- garder à l'esprit le rôle significatif qu'ils peuvent jouer dans la prévention du « discours de haine » et l'incitation à la violence, ainsi que dans la promotion de la compréhension mutuelle ;

- être conscients du risque que les médias et les journalistes peuvent de manière non intentionnelle servir de véhicule à l'expression de sentiments racistes, xénophobes ou haineux ;

- ne pas mettre en péril la sécurité des personnes et la conduite d'opérations antiterroristes ou d'enquêtes judiciaires sur le terrorisme à travers les informations qu'ils diffusent ;

- respecter la dignité, la sécurité et l'anonymat des victimes d'actes terroristes et de leurs familles, ainsi que le droit au respect de leur vie privée, tel que garanti par l'article 8 de la Convention européenne des Droits de l'Homme ;

- respecter le droit à la présomption d'innocence des personnes faisant l'objet de poursuites judiciaires dans le cadre de la lutte contre le terrorisme ;

- garder à l'esprit l'importance de faire la distinction entre les personnes suspectées de terrorisme ou condamnées pour terrorisme et le groupe (national, ethnique, religieux ou idéologique) auquel elles appartiennent ou dont elles se réclament ;

- évaluer la manière dont ils informent le public sur les questions relatives au terrorisme, à travers notamment la consultation du public, des émissions critiques, des articles ou des colloques, et informer le public des résultats de cette évaluation ;

- mettre en place des formations, en collaboration avec leurs organisations professionnelles, pour les journalistes et autres professionnels des médias qui rendent compte du terrorisme, concernant tant leur sécurité que le contexte historique, culturel, religieux et géopolitique des théâtres qu'ils couvrent, et à inviter les journalistes à suivre ces formations.

Le Comité des Ministres convient de suivre attentivement, dans le cadre des procédures existantes, les initiatives des gouvernements des Etats membres visant à renforcer les mesures, notamment juridiques, destinées à lutter contre le terrorisme qui pourraient affecter la liberté des médias, et invite l'Assemblée parlementaire à faire de même.

ANNEXE 4

ANALYSE DE LA PRESSE SUITE AUX ATTENTATS DE LONDRES

Der Standard (Autriche)

Référence « Die Saat geht jetzt langsam auf », par Walter Posch, Der Standard, 8 juillet 2005.

L'Europe est depuis longtemps la cible de groupes terroristes, ce que nous ne savons c'est dans quelle mesure des structures sont liées entre elles. On doit se représenter Al Qaïda comme une entreprise franchisée plutôt que comme une organisation fermée. La marque déposée Al Qaïda est devenue attractive. Il est invraisemblable qu'il s'agisse de nouveau de gens qui sont passés dans les camps en Afghanistan et qui sont adeptes de Ben Laden. Celui-ci et Ayman Al Zawahiri sont marginalisés. Ils servent de catalyseur à des gens qui sympathisent avec eux depuis longtemps. Walter Posch est islamologue et expert en fondamentalisme à l'Institut d'étude sur la sécurité de la Commission européenne à Paris et à l'Académie de défense nationale de l'armée fédérale autrichienne. La marque Al Qaïda a déjà été revendue et il n'y a pas de grand coordinateur, il y a des petites unités, ce qui les rend plus dangereuses. Je pense que la thèse de certains experts en terrorisme selon laquelle les messages de Ben Laden font partie d'un cycle est légitime, bien que je n'y adhère pas. Cela signifierait que Ben Laden tire toutes les ficelles et je pense que les groupes sont plus autonomes. Cela était valable pour le 11 septembre, pour les attentats contre les ambassades en Afrique et pour le navire « Cole », il n'a désormais plus de refuge où tout préparer. Il se peut qu'il y ait des cycles d'alertes sur Internet que nous n'avons pas encore compris. Il y a deux thèses chez les Anglais : l'une selon laquelle les attentats permettront de démanteler Al Qaïda un peu plus en profondeur, l'autre qui voudrait qu'il s'agissait des dernières actions horribles car le réseau est déjà anéanti et les cellules restantes sont nouvellement formées. Je pense que les membres de l'organisation se sont dispersés. Certains groupes locaux ont été identifiés, je me demande dans quelle proportion. Je ne pense pas que ce réseau terroriste puisse miner durablement la société et vaincre mais ils resteront dangereux pendant un certain temps. Nous avons appris, nous sommes plus prudents plus imaginatifs.

« La fin de l'accord de sécurité britannique avec les islamistes »

Auteur Daniel Pipes Administrateur de l'US Institute of Peace, Daniel Pipes est le fondateur du Middle East Forum et l'auteur de Militant Islam Reaches America. Il est collaborateur de Benador Associates.

Sources Jerusalem Post (Israël), New York Sun (États-Unis), Chicago Sun-Times (États-Unis)
Référence « British Covenant of Security With Islamists Ends », par Daniel Pipes, New York Sun, 8 juillet 2005.

« London becomes an 'abode of war' », Jerusalem Post, 10 juillet 2005.
« Britain no longer enjoys 'covenant of security' », Chicago Sun-Times, 10 juillet 2005.

Résumé : A entendre les dirigeants islamistes vivant à Londres, il ne faisait pas de doute que les attentats contre la Grande Bretagne étaient imminents. C'était ce qui ressortait notamment des déclarations de Sayful Islam, le dirigeant de la section de Luton d'Al-Muhajiroun, une organisation islamiste. Pourtant depuis longtemps, il existait un accord tacite entre les islamistes et le gouvernement britannique, fort bien étudié par Mohamed Sifaoui. Selon cet accord, les islamistes avaient le droit de préparer des attentats à Londres pourvu qu'ils ne touchent pas le Royaume-Uni. Ainsi, cet accord permettait d'accroître la sécurité du pays tout en en faisant payer le prix aux États étrangers. Pendant longtemps, les islamistes qualifièrent cette situation d'« accord de sécurité ».

Toutefois, l'accord cessa avec l'adoption de législations anti-terroristes après le 11 septembre. Dès lors, la Grande Bretagne fut considérée comme une « terre de conquête » pour les Musulmans. Pour rétablir « l'accord de sécurité », les Britanniques auraient dû annuler la législation en question et libérer des détenus. Comme Londres n'a pas cédé, les islamistes ont mis fin à l'accord de sécurité. Espérons qu'ils marqueront aussi la fin de l'ère de l'innocence et que les autorités britanniques vont maintenant commencer à anticiper le terrorisme au lieu d'attendre d'en devenir les victimes.

« Notre allié, notre problème »

Auteur Peter Bergen Peter Bergen est membre de la New America Foundation et auteur de Holy War, Inc. : Inside the Secret World of Osama bin Laden. Il est aussi l'analyste expert en terrorisme de CNN

Source New York Times (États-Unis)

Référence « Our Ally, Our Problem », par Peter Bergen, New York Times, 8 juillet 2005.

Résumé Alors que le choc de l'attentat de Londres, hier, résonne encore dans l'Atlantique, une donnée devient claire : les États-Unis doivent avant toute chose se méfier des citoyens britanniques

plutôt que les cellules dormantes sur leur propre sol ou les élèves des madrasas. Depuis les attentats du 11 septembre, les exemples de citoyens britanniques planifiant ou commettant les attentats ne manquent pas.

Pourquoi tant de terroristes viennent-ils de Grande Bretagne ? Beaucoup de Britanniques musulmans sont jeunes et mal intégrés dans la société britannique. Ils sont en colère et cela les rend vulnérables aux dérives extrémistes. D'après un sondage, 80 % d'entre eux estiment que la guerre au terrorisme est en réalité une guerre à l'islam et 13 % jugent qu'une nouvelle attaque contre les États-Unis serait justifiée. On estime qu'entre 10 000 et 15 000 musulmans britanniques sont des partisans de Ben Laden.

La grande permissivité des lois britanniques sur le droit d'asile et les règles concernant nos visas en direction de ce pays nous mettent en danger. En effet, il est facile pour les résidents du Londonistan de pénétrer sur notre sol sans vérification au Consulat. Beaucoup d'autres pays européens ont des cellules dormantes. La population européenne diminue et elle est remplacée par des populations musulmanes. Il faut donc revoir notre politique de visas.

« Si c'est un problème musulman, il a besoin d'une solution musulmane »

Auteur Thomas L. Friedman Ancien conseiller de Madeleine Albright, Thomas L. Friedman est éditorialiste au New-York Times, spécialisé dans les affaires internationales. Il a reçu le prix Pulitzer 2002. Connu pour son soutien à une politique militaire états-unienne agressive, il avait estimé que la France était désormais l'ennemi des États-Unis après l'invasion de l'Irak par la Coalition anglo-états-unienne.

Source New York Times (États-Unis)

Référence « If It's a Muslim Problem, It Needs a Muslim Solution », par Thomas L. Friedman, New York Times, 8 juillet 2005.

Résumé : Les attentats de Londres d'hier sont troublants car, compte tenu de nos rapports avec le Royaume-Uni, c'est comme si nous avions été nous même touchés. En outre, les attentats auraient été commis par des kamikazes. Or, cette arme jihadiste sape les fondements de nos sociétés ouvertes : la confiance. Les attentats d'hier nous rendent un peu moins libres. Toutefois, l'aspect le plus important de ces attentats est qu'il s'agit d'un problème de civilisation. Après ces attentats, chaque musulman devient un suspect. Les relations entre les populations musulmanes et l'Occident se tendent et c'est ce que voulait Ben Laden. Les attentats de Londres créent une situation d'autant plus critiques qu'il n'y a pas, contrairement à l'après 11 septembre, d'ennemi à combattre clairement identifiable.

Il est essentiel que les musulmans combattent leurs propres extrémismes. Il faut que les musulmans reconnaissent qu'il y a une culture de mort chez eux. S'ils ne combattent pas ce cancer, c'est toute la relation entre l'islam et l'Occident qui en sera affectée. Il s'agit d'un problème culturel de l'islam. Londres, Paris, Riyadh, Bali ou le Caire ne seront pas en sécurité tant que les responsables musulmans ne délégitimeront pas les extrémistes.

« Faire face au jihad, se souvenir du blitz »

Auteur Philip Bobbitt Professeur de droit à l'université du Texas, Philip Bobbitt est ancien directeur des programmes de renseignement au National Security Council. Il est l'auteur de The War Against Terror.

Sources International Herald Tribune (France), New York Times (États-Unis)
Référence « Facing Jihad, Recalling the Blitz », par Philip Bobbitt, New York Times, 10 juillet 2005
« Facing jihad, recalling the blitz », International Herald Tribune, 11 juillet 2005

Résumé Avec leur endurance et leur bravoure coutumière, les Britanniques n'ont pas tardé à reprendre les transports en commun dans Londres. Toutefois, il leur faudra plus de temps pour tirer les leçons de ce qui s'est passé jeudi.

Il est surtout important de ne pas analyser le nouvel événement en le comparant à ce qui semble familier. On pense connaître les attentats de Londres car on a vécu les attentats de l'IRA, on pense connaître la guerre en se souvenant des bombardements de la capitale britannique lors de la Seconde Guerre mondiale, on se dit qu'avoir la même attitude qu'auparavant nous permettra de parvenir aux mêmes résultats. Mais si on regarde bien, vaincre les terroristes en Irak demande plus de troupes que de battre Saddam Hussein. Nous faisons face à un nouveau type de guerre et on comprend en voyant Ben Laden ou les Talibans qu'on n'a pas affaire au Sinn Fein et à Jerry Adams.

Les attentats de Londres sont comparables aux attentats de Madrid même s'ils ont fait moins de morts. Ils visaient à produire un effet politique. Les événements de jeudi sont le prix à payer pour résister au terrorisme, aux régimes théocratiques et aux tyrans qui cherchent à acquérir des armes de destruction massive. La leçon à tirer de ces attaques est que nous devons être prudents et vigilants.

« L'Irak a relancé la logique du combat total contre l'Occident »

Auteur Christophe Chaboud Ancien responsable de la lutte anti-terroriste à la Direction de la sécurité du territoire (DST), le service de contre-espionnage français, le commissaire divisionnaire Christophe Chaboud est le chef de l'Unité de coordination de la lutte antiterroriste (Uclat).

Source Le Monde (France)

Référence « L'Irak a relancé la logique du combat total contre l'Occident », par Christophe Chaboud, Le Monde, 12 juillet 2005. Ce texte est adapté d'une interview.

Résumé Je reviens de Londres où j'ai pu observer le sang-froid mais aussi la grande préoccupation de mes collègues britanniques. Nous savions que les attentats de Madrid constituaient le début d'une vague de frappes, heureusement déjoués par nos collègues espagnols. Nous étudions un scénario similaire au Royaume-Uni. Ces attentats ne sont pas une surprise, ils étaient inévitables.

L'enquête est difficile à mener compte tenu de l'emplacement des bombes. La nature des explosifs paraît militaire, ce qui est inquiétant car cela suppose un approvisionnement par le marché noir ou des complicités dans une base militaire. Il n'y a pas en revanche de traces d'éléments nucléaire, radiologique, bactériologique et chimique même si la menace est réelle. On sait que des substances telle que la ricine a circulé en Europe et que des expérimentations ont eu lieu en Afghanistan, en Géorgie ou dans le Nord-Est irakien.

Actuellement, il est trop tôt pour se prononcer sur l'identité des auteurs mais la ressemblance avec les attentats de Madrid ou ceux qui ont frappé Paris en 1995 et 1996 est frappante. Il faut, selon moi, enquêter dans trois directions : les Moyen-Orientaux, les Pakistanais et les Nord-Africains. Mohamed Al-Guerbouzi, un des fondateurs du Groupe islamique combattant marocain (GICM), était dans le collimateur depuis longtemps, puisqu'un mandat d'arrêt international a été émis contre lui par le Maroc. Mais aucun élément ne permet pour l'instant de l'incriminer.

En France, nous craignons un rapprochement entre Zarkaoui, en Irak, et la direction du Groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC) en Algérie, deux groupes voulant internationaliser le jihad. Pour le GSPC, la France est un soutien du régime d'Alger, elle est donc une cible prioritaire. L'Irak est central aujourd'hui dans le jihad mondial. Dans l'histoire récente, a-t-on déjà vu un pays dans lequel des attentats font tous les jours des dizaines de morts, où se développe aussi vite une exaltation du martyr, qui fait basculer les gens dans l'action ? Au total, une vingtaine de Français sont partis là-bas. Certains ont été tués ou faits prisonniers, d'autres ont disparu ou sont revenus sur notre territoire. Pour toutes ces raisons, il faut bien comprendre que ce qui concerne les Anglais nous concerne aussi directement

« Ne pas se diriger vers une guerre de religions »

Auteur Heinz Fischer Membre du parti social démocrate d'Autriche (SPO), Heinz Fischer est le Président de la république autrichien

Source Der Standard (Autriche)

Référence « Nicht auf einen Krieg der Religionen hinsteuern », par Heinz Fischer, Der Standard, 11 juillet 2005. Ce texte est adapté d'une interview.

Résumé La paix consiste à résoudre les problèmes sans violence et sans revenir sur les normes conventionnelles. Ce que nous appelons État de droit, c'est une vie en commun selon des règles du jeu bien définies. C'est valable sur le plan national, ça devrait l'être sur le plan international. Ce n'est pas le droit du plus fort qui prévaut, certaines organisations internationales ont une sorte de monopole de la force. Un conflit entre deux pays doit être résolu par une organisation du type des Nations Unies que l'Autriche doit soutenir. Je ne proposerai pas le modèle de neutralité autrichien à l'Europe, il a ses raisons historiques spécifiques, la neutralité n'est pas un produit qui s'exporte. Il n'est pas paradoxal que l'Autriche puisse participer à des interventions grâce à sa qualité de membre de l'Union européenne, ce ne sont cependant que des opérations de paix. Je demanderai que cela ne soit fait qu'avec un mandat de l'ONU. Le parlement a la possibilité de se prononcer à ce sujet. J'ai déclaré qu'il ne doit pas y avoir d'utilisation démesurée de la force mais je ne voudrais pas qu'on interprète ça mal. Nous devons bien sûr assurer la sécurité de nos concitoyens, cependant nous devons garder la tête froide et ne pas nous diriger vers une guerre des civilisations ou des religions. Comme l'on rappelé le ministère de l'Intérieur et d'autres instances, la menace est moins prégnante chez nous. Je pense comme Tony Blair que nous n'avons pas besoin de haine maintenant, nous avons besoin d'espoir.

« Comment allez-vous M. Küppersbusch ? »

Auteur Friedrich Küppersbusch Ancien présentateur de télévision, désormais producteur et directeur de la société Probono, Friedrich Küppersbusch tient une rubrique du Tageszeitung intitulée « Comment allez-vous M. Küppersbusch ? ». Il produit entre autres l'émission Maischberger de la chaîne N-TV.

Source Die Tageszeitung (Allemagne)

Référence « Wie geht es uns, Herr Küppersbusch ? » par Friedrich Küppersbusch, Die Tageszeitung, 11 juillet 2005.

Résumé : Après les attentats on a pu entendre en Allemagne « quelle bonne chose que nous ne soyons pas en Irak ». Nous sommes cependant en Afghanistan. Savoir si c'est moral ou non, c'est l'histoire qui en décidera. Le réflexe moral correct, celui de dire que nous devrions vivre un tel meurtre de masse en Allemagne pour ne pas avoir l'air si hypocrite, serait une pensée des plus inhumaines. L'expérience allemande spécifique de la terreur démontre que l'initiative Kinkel [1] et le refus de l'escalade étaient la plus efficace parmi toutes les mauvaises solutions.

La réaction de Schilly [2] : « Ici aussi il y a un danger latent même s'il n'est pas aigu » a été considéré par tous comme avisée et prudente.

On va maintenant entendre en Allemagne que les musulmans doivent se démarquer. Cela me rappelle l'appel aux catholiques allemands demandant de prendre leurs distances vis à vis des attentats en Irlande du Nord. Soit nous adhérons à cette thèse qui veut cette terreur qui utilise l'Islam comme justification n'a en fait rien à voir avec l'Islam, soit nous optons pour la guerre de religions, ce qui réjouirait sûrement les terroristes.

« L'horreur disparue de Madrid »

Auteur Victor de la Serna Victor de la Serna est rédacteur en chef adjoint du quotidien espagnol El Mundo. Au lendemain des attentats de Madrid du 11 mars 2004, il avait soutenu José-Maria Aznar, estimant lui aussi que ETA était le responsable probable de l'attentat.

Source The Guardian (Royaume-Uni)

Référence « Madrid's vanished horror », par Victor de la Serna, The Guardian, 8 juillet 2005.

Résumé Les ressemblances entre les attentats de Madrid et ceux de Londres sont si évidentes que tout commentaire paraît superflu. En réalité, les différences entre ces événements sont peut-être plus révélatrices que les points communs.

En Espagne, ces attentats eurent lieu quelques jours avant les élections du 14 mars 2004. Les sondages annonçaient la victoire de José-Maria Aznar et du parti populaire mais c'est le Parti socialiste espagnol qui l'emporta et cela a affecté la perception de l'événement. Seize mois après les faits, une commission parlementaire espagnole a étudié les événements en se concentrant sur les politiques du gouvernement Aznar. Les socialistes reprochent à ce dernier d'avoir désigné trop vite l'ETA pour des raisons électorales. Les conservateurs se concentrent pour leur part sur la défense de leur bilan et s'interrogent sur les zones d'ombre autour des liens entre l'ETA et les terroristes et entre les suspects et les services secrets marocains.

Dans le même temps, l'enquête avance à un rythme d'escargot, sans doute à cause de l'explosion qui a tué les principaux suspects dans la banlieue de Madrid. Les personnes qui ont été arrêtés n'avaient pas les compétences pour planifier les attentats. L'enquête patine et l'attentat n'a fait qu'attiser les tensions et les divisions sociales dans la société espagnoles.

« La lutte contre le terrorisme ne peut pas être gagnée par des moyens militaires »

Auteur Robin Cook Robin Cook est ancien ministre travailliste britannique des Affaires étrangères et des Relations avec le Parlement. Il a démissionné du gouvernement de Tony Blair juste avant la guerre en Irak pour marquer son opposition au conflit.

Source The Guardian (Royaume-Uni)

Référence « The struggle against terrorism cannot be won by military means », par Robin Cook, The Guardian, 8 juillet 2005.

Résumé Comme l'a montré la Chambre des Communes britannique, la réponse immédiate à une tragédie comme les attentats de Londres doit avant toute chose être l'empathie pour les victimes et leurs proches. Ils subissent une épreuve très douloureuse et ce d'autant plus qu'il est difficile d'expliquer pourquoi cela est arrivé. Qui pourrait affirmer que ce carnage aveugle sert une cause ? Au moment où j'écris ces lignes, aucun groupe n'a expliqué pourquoi il avait commis ces attentats. Il n'y a aucune raison si ce n'est un fondamentalisme aveugle. Dans ces conditions, combattre le terrorisme, c'est aussi combattre l'idée insensée selon laquelle des personnes de différentes religions ou de différentes ethnies ne peuvent pas vivre ensemble.

En l'absence de quiconque à accuser formellement, nous allons être assailli par les articles sur la menace de l'islam militant. Pourtant, Ben Laden n'est pas plus un représentant de l'islam que Mladic n'était un représentant du christianisme quand il a massacré 8 000 musulmans à Srebrenica. Ben Laden est un ancien agent de la CIA qui s'est retourné contre l'Occident. Concevoir la guerre au terrorisme comme une guerre qui peut être gagnée par des moyens militaires est une erreur. Il faut isoler les terroristes du reste de la population en faisant la promotion de la coopération avec le monde musulman.

Le G8 n'est pas la meilleure organisation pour organiser cette coopération car il ne comprend aucun État musulman mais il peut lancer des programmes contre la pauvreté qui peut aider à lutter contre le fondamentalisme.

ANNEXE 5

TRAVAIL DE PREVENTION ANTI-TERRORISTE AVEC LA PRESSE EN ITALIE

Terrorism Monitor

Volume 4, Issue 4 (February 23, 2006)

Italy: The Threat to the General Elections By Federico Bordonaro

The upcoming general elections in Italy, scheduled for April 9, present a perfect opportunity for Islamic militants to disrupt the Italian political process and destabilize a key U.S. ally by staging a massive terrorist attack.

On January 24, the director of Italy's Military Intelligence and Security Service (SISMI), Nicolò Pollari, officially addressed the issue of possible terrorist attacks against Italy at a hearing before the parliamentary committee for oversight of secret services (COPACO). The government's key figure, Deputy Secretary Gianni Letta, also attended the conference. Moreover, on February 17, Rome's secret services stated in their six-month report to parliament that the riskiest time for an attack would be either during the Winter Olympic Games (February 10-26) or just before the elections. Although worries about terrorist threats to Turin's Winter Olympic Games have attracted the most global media attention, Pollari said that the upcoming April 9 legislative elections (followed by the election for a new head of state) are also a high-risk event in light of information collected by the Italian intelligence community. Pollari added that pro-active monitoring of extremist activities will have to be stepped up during the electoral campaign that started on February 11 (RAI, January 24).

Sources and Analyses

COPACO's director, Enzo Bianco, told the press after the hearing that "information from various sources collected both in Italy and abroad indicate particular exposure to risk in the coming months" as the elections approach. "There is concrete evidence, as well as analyses, which confirm the need for high alert in Italy," Bianco added, before calling for the avoidance of scaremongering in relation to this news (La Repubblica, January 25). Although Italy's secret services have avoided disclosing the sources of their information, the Italian media has identified some elements that may well be among those scrutinized closely by intelligence analysts.

The first dates back to January 24, when a Lombardy-based private TV Channel, Odeon-Telereporter, broadcast an interview with Abdul Qadir Fall Mamour, a Senegalese imam deported to his home country by Italian authorities in November 2003 after he had been branded a national security threat due to his praise for Osama bin Laden. Mamour, the former imam of Carmagnola (Lombardy), said Italian Prime Minister Silvio Berlusconi and other key political figures in the country "will be attacked in the vicinity of the elections" (La Padania, January 25).

Mamour, whose trustworthiness is questioned by many counter-terrorism specialists, had told journalists that he had "personally heard bin Laden ordering the punishment of Berlusconi and Blair." Despite Mamour's dubious reliability, his declarations remain of obvious interest to analysts for two reasons. First of all, he had been living and preaching in Italy, and had therefore been able to make direct contact with Italy's Islamist circles. Secondly, he allegedly has close connections with al-Qaeda-related Islamist groups and is said to be personally acquainted with some prominent extremist leaders.

Mamour had already warned Italy last July, immediately after the London bombings, that terrorist attacks were likely to be attempted in 2006 since Italy was "next in line" among the supporters of the U.S.-led war in Iraq. Furthermore, he even claimed that militants would strike with "weapons of mass destruction" in major Italian cities. In his recent interview, he explained to Odeon-Telereporter journalists that Rome, Milan, Turin, Bologna and Venice are the most probable targets of the planned attacks.

A second source was highlighted by the Italian daily La Repubblica on January 27, which gave more precise and alarming information. Journalist Claudia Fusani extensively described the contents of a confidential document issued by Rome's Interior Ministry, which referred to "articulated information," carefully analyzed by the Anti-Terrorism Strategic Analysis Committee (CASA). CASA is based in the Interior Ministry and formed by officials of the Italian police, the Carabinieri, and the financial police, in addition to Italian and foreign intelligence analysts.

The information in question consists of intelligence reports regarding a planned terrorist attack targeting Milan's main railway station (Milano Centrale) to be perpetrated "in the first half of March 2006, so as to strike the Italian government near the elections in order to condition the outcome." Further investigation, the article states, has confirmed the attack was conceived so as to coincide with the key political event.

The intelligence reported by La Repubblica even specifies the operational method of the planned strike. Two powerful explosives would be detonated in the railway station, with an interval of one-half-hour between the two blasts. The idea is to target passengers first and then the rescue services quickly thereafter.

Interestingly, the document reveals that the basic information had been provided to intelligence agencies by a "Middle Eastern man who has been living in Italy for a year" and collaborates with Italy's secret services. The man provided details, the document states, about a meeting he had with "four foreigners." One of them, called "A.M." in the report, is said to have described the planning of terrorist attacks against both the Olympic Games and the elections. In addition, "A.M." has reportedly spoken about a "bag," presumably containing explosives, that is supposed to arrive in Milan from Romania.

It is unclear, however, whether the contents of this "bag" were intended for the "three aspiring Syrian suicide bombers," alleged to be planning to attack the Turin Olympic Games and who were identified in Milan in January and deported to Syria, or instead for the possible attack on Milan's railway station.

Eavesdropping—disclosed during the aforementioned hearing of January 24—has added further evidence to those preliminary indications, confirmed also by intelligence material collected by SISMI and analyzed by CASA on January 20 at the Italian Ministry of Internal Affairs (La Repubblica, January 27).

On February 2, after another hearing, COPACO's Director Enzo Bianco said that Dr. Mario Mori, the chief of Italy's SISDE (Secret Services for Democratic Security), had highlighted Italy's "high exposure" to terrorism during the interval between the Olympic Games and the elections. He also said, however, that Mori did not reveal any concrete evidence of plans to carry out specific attacks (ANSA Press Agency, February 2).

Professor Arduino Paniccia, a strategic studies expert at Trieste University and a specialist on terrorism, told Terrorism Monitor that "a terror attack shortly before the elections is probably more likely to occur than one against the Olympic Games." Several elements, Paniccia said, suggest the coming political event will be a critical moment. "There are signals indicating a resurgence of al-Qaeda," he stated, "as the recent tapes by Ayman al-Zawahiri and Osama bin Laden seem to indicate." There is likely to be a "connection between such messages and the planning of new attacks in Western countries," he said, insisting that "today's context is very similar to those of previous attacks in Europe." In fact, Paniccia said, it is impossible to overlook the reality that the Madrid bombings of 2004 coincided with general elections, and that London was struck during the G-8 summit at Gleneagles.

Moreover, the Italian specialist added, "the danger in Italy today is in fact greater than some months ago, given the furious anger unleashed by the irreverent cartoons of Prophet Mohammed and also because new key Islamist militant figures appear to have less respect for Rome and Italy as symbols of worldwide Christianity".

Italian magistrate Armando Spataro recently told the media that Islamist terrorism cells had changed their strategic use of European territory. "Before the Madrid attacks," he said, "European countries were considered mainly as a logistics base," but "this situation has changed, and every EU country is now at risk" (Famiglia Cristiana, January 22).

Possible Targets and Political Implications

As with all intelligence analysis on terrorist activities, a crucial element is the identification of the most likely targets. Rome and the Vatican City are obviously exposed near election time due to their political and religious significance. Italy, however, is full of places of high symbolic value. For instance, Venice is a sensitive target for many reasons. One of Europe's major tourist destinations and a city unique in the world, it was once a powerful republic that successfully fought against the chief Muslim power in the 16th century: in the Gulf of Lepanto (Western Greece), Venice, allied with Spain, defeated a powerful Ottoman fleet.

Apart from that historical memory, Venice is also a possible target because of its extensive chemical-industry site at Porto Marghera. "A massive strike against the chemical facilities in that area," according to Paniccia, "would be simply devastating." Similarly, "a suicide attack against the city carried out with boats would combine maximum damage with the greatest possible impact," he said. A high-casualty attack linked to the elections would prove "profoundly destabilizing for Italy," and could also be a heavy blow for the U.S. since "Washington's capability as a security provider would be severely damaged," Paniccia concluded.

Commenting on the terrorism threat, Interior Minister Giuseppe Pisanu told the press that Italy's strategy of enhanced human intelligence and strategic cooperation with foreign secret services has already produced encouraging results and helped to prevent several terrorist attacks (Famiglia Cristiana, January 22). It is to be expected, therefore, that this strategy will be steadfastly pursued by Italy in the crucial weeks ahead.

ANNEXE 6
ALMANAR
OU LES ENJEUX D'UNE INTERDICTION

« C'est dans un climat tendu, marqué par la tournure de plus en plus politique prise par l'affaire Almanar, que le Conseil d'État a clos sa procédure de débat contradictoire concernant le dossier de la chaîne satellitaire du Hezbollah dont le CSA demande l'arrêt de la diffusion en France par Eutelsat.

Le CSA se base dans sa décision sur "les manquements à l'éthique professionnelle et d'autres violations de la convention" signée avec l'organisme supérieur de régulation et de contrôle de l'audiovisuel en France. "Il ne saurait être exclu que la réitération" de telles émissions "ait des incidences néfastes sur la sauvegarde de l'ordre public", a notamment commenté le Conseil d'Etat français dans un communiqué.

Chronologie d'une interdiction

A l'origine de cette interdiction, il y a les antécédents de l'affaire, c'est-à-dire la plainte déposée il y a quelques mois par le CRIJF (Conseil représentatif des institutions juives de France).

Le 7 Décembre 2004, le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA), organisme public chargé de réguler l'audiovisuel en France, a décidé d'engager « une procédure de sanction » contre la chaîne du Hezbollah Almanar, après de nouveaux manquements que cet organisme affirme avoir constatés sur son antenne. Le CSA qui a décidé cette procédure de sanction lors de sa réunion en séance plénière, a adressé une lettre au président de la société Lebanese Communication Group, éditrice de la chaîne Almanar, citant des commentaires diffusés le 2 décembre sur l'antenne, "susceptibles de constituer une incitation à la haine ou à la violence. "

La phrase citée est : "Israël mène une campagne sans précédent contre la chaîne Almanar pour l'empêcher de diffuser en Europe. C'est ce qu'a avoué la télévision israélienne qui a révélé que le gouvernement israélien a multiplié ses efforts, tirant les ficelles par-ci et par-là, pour empêcher la chaîne de télévision de révéler aux téléspectateurs européens, aux résidents étrangers en Europe la réalité des faits et de la situation, les crimes contre l'humanité perpétrés par Israël, aussi bien en Palestine occupée que dans le monde..."

Dans sa lettre, le CSA indique notamment : "Il apparaît que la chaîne vise particulièrement les téléspectateurs européens et les résidents étrangers en Europe quand elle prétend qu'Israël est coupable de crimes contre l'humanité. Il ne saurait vous échapper, poursuit le CSA, que les termes de "crimes contre l'humanité" recouvrent un statut juridique précis consacré par le droit international depuis l'Accord de Londres du 8 août 1945 et le Statut du Tribunal militaire international de Nuremberg (...). Or, sur la base de ces textes, l'État d'Israël n'a jamais été déclaré coupable de crimes contre l'humanité devant une juridiction pénale internationale."

Le communiqué du Conseil d'Etat a indiqué que "saisi par le Président du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA), le Président de la section du contentieux du Conseil d'Etat, statuant en référé, a enjoint le 13 décembre la société Eutelsat de faire cesser, sous 48 heures et à peine d'une astreinte de 5.000 euros par jour de retard la diffusion, sur ses capacités satellitaires, de la chaîne de télévision Almanar."

Le 14 Décembre 2004, Almanar décide d'interrompre elle-même son signal via Eutelsat. Cette attitude digne et responsable permet de préserver la diffusion des autres chaînes arabes qui accompagnaient jusque-là Al Manar dans ce bouquet de programmes composé de neuf chaînes envoyées à Eutelsat par la société Arabsat, qui comprend, outre la chaîne libanaise, les télévisions nationales du Qatar, d'Arabie saoudite, de Libye, du Soudan, du Koweït, d'Oman, de Charjah et d'Egypte.

Une perception différente?

A la suite de l'entrevue qui a réuni les deux parties, c'est-à-dire le directeur général du CSA, les avocats d'Almanar, aucune d'entre elles n'a protesté sur la matérialité des faits reprochés à la chaîne, mais lorsque le président a énuméré les griefs et cité des émissions incriminées (un programme intitulé "Flambeau sur la route de Jérusalem", une série intitulée "Le Prince du paradis" et un certain nombre de clips promotionnels contenant, selon le CSA, des images choquantes), les avocats d'Almanar ont argué du fait que la perception des émissions par le public européen était différente de l'évaluation et de l'appréciation des dirigeants de la chaîne laquelle, après avoir obtenu son conventionnement, avait modifié sa ligne politique et rectifié ses programmes dans ce sens. Le président ayant estimé que s'il y

avait eu changement, c'est qu'il y a eu reconnaissance des infractions. Me Garraud (avocat de la chaîne) a repris la parole pour réaffirmer l'existence de décalages entre les vues des dirigeants de la chaîne et ses détracteurs et plaignants français. Le président devait lire des extraits traduits et des explications relatives à des programmes et jeux, tels que la couverture par Almanar de l'attentat de Beersheva, des jeux télévisés et des commentaires, «même dans le journal télévisé en langue française», a-t-il dit, auxquels il est reproché un caractère antisémite ainsi qu'une incitation à la violence et à la haine raciale.

Les USA dans la brèche

Après l'annulation par le CSA français de la convention qui autorisait Almanar à diffuser sur la France via l'opérateur Eutelsat, les Etats-Unis ont annoncé à leur tour avoir classé la chaîne parmi les organisations terroristes. La décision a entraîné aussitôt sa disparition de l'offre satellitaire de l'opérateur américain Globecast.

Le porte-parole du département d'Etat a du démentir que la décision américaine ait été prise sous une quelconque pression des Israéliens. "Il s'agit d'une conclusion à laquelle a abouti le gouvernement américain et qui a été décidée par lui, pas par un groupe étranger. "

Le département d'Etat a en outre précisé que la décision américaine avait aussi des conséquences pour tout individu ayant des liens avec Almanar, en étant membre de cette chaîne, en sollicitant des fonds pour la financer, ou en lui apportant un soutien quel qu'il soit. Ces personnes se verront refuser tout visa pour les Etats-Unis ou, s'ils se trouvent déjà sur le territoire américain, seront soumis à une procédure d'expulsion, a dit Richard Boucher. Le porte-parole a ajouté qu'il ne savait pas si des personnes étaient déjà concernées par un tel ordre d'expulsion.

Réactions au Liban

Les mesures prises à Washington et Paris contre la chaîne Almanar sont très mal perçues au Liban. Le Hezbollah considère que la qualification d'Almanar d'organisation terroriste par les Etats-Unis n'est que "l'inauguration d'une nouvelle ère. Celle de réduire au silence, au nom de la lutte contre le terrorisme, de toute voix ou média qui ose critiquer Israël et qui prend fait et cause pour le peuple palestinien. » Dans un communiqué publié à Beyrouth juste avant l'arrêt de la diffusion, la direction d'Almanar avait affirmé que la réouverture du dossier de la télévision avait été faite « à l'incitation déclarée d'Israël et à la suite d'une campagne politique organisée par le lobby sioniste en France». «Le maintien de l'interdiction constitue une atteinte à la liberté d'expression, un déni des principes depuis toujours prônés par la France et un dangereux précédent dans l'attitude de la France à l'égard des médias arabes», souligne le communiqué.

De son côté, le ministre de l'Information, M. Élie Ferzli, a adressé une lettre officielle au secrétaire général de la Ligue arabe et aux ministres arabes de l'Information afin de les pousser à mener une vaste action de solidarité avec la chaîne du Hezbollah et de la faire parvenir aux autorités françaises. « Cette affaire, a-t-il écrit, concerne la liberté de toute l'information arabe et notre droit sacré de montrer les crimes sionistes. C'est le début d'une tendance systématique internationale à faire le black-out sur les crimes d'Israël. Il faut donc alerter les opinions publiques et les intellectuels afin d'adresser un message fort aux autorités françaises pour les pousser à ne pas céder aux pressions sionistes.» Elias Ferzli a affirmé qu'il s'agissait d'une « tentative de faire taire toute voix qui s'oppose à Israël, en la qualifiant de terroriste » et qu'il étudie la possibilité de mesures de rétorsion envers des médias américains et français.

Lors de passage à Alger à l'occasion de la 24e session ordinaire de l'assemblée générale de l'Union des radios des Etats arabes (ASBU), Mohammed Haïdar, le directeur d'Almanar, a accordé un entretien au quotidien algérien L'Expression où il livre son analyse personnelle sur les raisons « intrinsèques » qui ont conduit à la suspension de sa chaîne sur le satellite européen et aux Etats-Unis.

Selon M. Haïdar, la chaîne Almanar n'a cessé de faire face à des intimidations depuis le lancement des programmes, le 25 mai de l'année 2000 et de faire l'objet de pressions de la part "des lobbies juifs." Le directeur de la chaîne précise en ajoutant : "il est clair que c'est notre façon de couvrir les événements et de rapporter les massacres commis dans les Territoires palestiniens occupés qui dérangent Israël. Les juifs sont parvenus à leur but, il y a quelques jours. Selon nos informations, les juifs sont actuellement en possession d'un dossier très solide pour étaler leur décision à tous les médias arabes qui les dérangent. Ils ont fait pression sur l'Etat français qui, lui, a fini par interdire la diffusion de nos programmes sur le satellite européen. Je peux comprendre qu'Israël est dérangé par le fait que nous rapportons les exactions qu'il commet en Palestine, mais ce qui me choque par contre, c'est l'attitude de la France reconnue comme pays des droits de l'Homme et de la liberté d'expression."

Les enjeux d'un dossier

L'affaire Almanar constitue un dossier politisé aux enjeux multiples, tant internes qu'externes, pour la France et ses relations avec le Liban et la monde arabe.

Sur le plan politique, l'affaire Almanar mobilise de plus en plus de personnalités et d'associations arabes et françaises qui soulignent la gravité du précédent que représenterait une condamnation de la chaîne libanaise. Des journalistes français qui suivent cette affaire pensent que les associations juives ne s'arrêteront pas à ce stade, mais continueront de poursuivre en justice d'autres médias audiovisuels et des magazines qui diffuseraient ou publieraient des éléments jugés antisémites ou à caractère incitateur à la haine raciale. D'ores et déjà, la chaîne iranienne arabophone Al Alam, serait dans la ligne de mire du CRIJF et de l'Association des étudiants juifs de France. Enfin, le CSA et les milieux officiels français refusent de commenter les mesures de rétorsion contre les médias français brandies par des responsables libanais tout en se montrant conscients des possibilités de concrétisation de ces mesures. Dans une telle éventualité, des médias français tels que RFI (RMC-MO compris), TV5 et des chaînes publiques et privées françaises captées au Liban pourraient en pâtir.

De son côté, Reporter sans frontières (RSF) s'est démarqué de cette interdiction en jugeant que "la censure d'un média n'a jamais été la bonne solution."

Nul doute que de multiples réactions vont affluer et que certaines conséquences risquent d'émerger dans les mois à venir. Au-delà de l'effet d'annonce, on observera aussi avec intérêt l'application réelle de cette mesure dont les modalités ne sont pas si faciles... On remarquera d'ailleurs que la plus haute autorité administrative française n'a pas ordonné la résiliation de la convention liant la chaîne au CSA français. Ce nouveau paradoxe laisse-t-il entrevoir d'autres rebondissements? ».

Article tiré du site Web/ terrorisme.net

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages en français

-
- Al Berry K., *La terre est plus belle que la paradis*, JC Lattes, 2001 (sur le recrutement des martyrs).
 - Arendt H., *Du mensonge à la violence politique*, paris, Calman-Lévy, 1972.
 - Apter D., *Pour l'Etat contre l'Etat*, paris, Economica, 1988.
 - Barthes R. *L'effet de réel*, Littérature et réalité, Paris, Seuil, 1982.
 - Boltanski L., *La souffrance à distance*, Paris, A-M metaillié, 1993.
 - Bigo Didier et Hermant Daniel (dir.), *Approches polémologiques. Conflits et violence politique dans le monde au tournant des années 80*, Paris, Fondation pour les études de la Défense Nationale, 1991, p. 430.
 - Bigo D. et Hermant D., « Simulation et dissimulation. Les politiques de lutte contre le terrorisme en France », in *Sociologie du travail*, 4-1986, pp. 506-526.
 - Blin A.,(co-auteur) *L'Histoire du terrorisme de l'antiquité à Al-Quaïda*, Bayard, 2004.
 - Braud P., *La guerre asymétrique*, Le Rocher, 2002.
 - Braud P., *L'émotion en politique*, Paris, Presses de Sciences Po, 1996.
 - Braud P., *Sociologie politique*, Paris LGDJ, 1994.
 - Braud P., *La violence politique dans les démocraties européennes occidentales*, Paris.
 - Cazeneuve J., *La société de l'Ubiquité*, Paris, Denoël-Gouthier, 1972.
 - Chaliand G., *L'arme du terrorisme*, Audibert, 2002.
 - Cohn N., *Cosmos, Chaos et le monde qui vient, Les fanatiques de l'apocalypse*, Allia, 2000.
 - Etienne B., *L'islamisme radical*, Paris, Hachette, 1987.
 - Fresnault-Deruelle, *L'éloquence des images*, Paris, 1993, PUF, *Sociologie d'aujourd'hui*.
 - Garcin-Marrou I., *Terrorisme, Médias et Société*, PUL, Lyon, 2001, p. 126.
 - Gayraud J.F. & Sénat D., *Le terrorisme*, Paris, PUF, QSJ ?, n° 1768, 2002.
 - Heisbourg F., *Hyperterrorisme : la nouvelle guerre*. Novembre 2001.
 - Huyghe F.B., *Quatrième guerre mondiale. Faire mourir et faire croire*, Le Rocher 2004.
 - Kepel G., *Le prophète et le Pharaon*, Paris, La découverte, 1984.
 - Mannoni P., « Le terrorisme, un spectacle sanglant » in « Violences », in *Sciences humaines* », Hors-série n° 47, décembre 2004-janvier-février 2005, p. 64.
 - Marret J-L, *Techniques du terrorisme*, Paris, Presses Universitaires de France, 2ème édition, 2002.
 - Marret J.-L., « Terrorisme : les stratégies de communication », étude du Centre d'étude en sciences sociales de la défense, juillet 2003.
 - Mathien M., *Le système médiatique*, Paris, Hachette sup., 1989.
 - Mercier A., *Le journal télévisé*, Presses de SC. Po, Paris, 1996.
 - *Panoramiques n°52, L'information, c'est la guerre*, Corlet marianne, 2000.
 - Poitrineau A., *Les mythologies révolutionnaires, L'utopie et la mort*, PUF, 1997.

- Raufier X., La nébuleuse : le Terrorisme du Moyen-Orient, Paris, Fayard, 1987.
- Revue générale de stratégie AGIR n°20.21 de janvier 2005 , La société de l'information, enjeu stratégique.
- Roy O., Islam mondialisé / illusion du 11 septembre, Seuil 2002.
- Taheri A., La terreur sacré, Paris, Sylvie Messinger, 1987.
- Waltzer M., De la guerre et du terrorisme, Bayard, 2004.
- Weber Cl., La filière communication au sein de la défense, janv. 2002, n°47, C2SD.
- Weber E., Apocalypses et millénarismes, Fayard, 1999.
- Wieviorka M. et Wolton D., Terrorisme à la une. Media, terrorisme et démocratie, Gallimard, Paris, 1987, p. 210.
- Yzeryt V. et Corneille O., La persuasion, Neuchâtel, Delachaux et Niestlé, 1994.

Ouvrages en anglais

- Abu Amr Z., Islamic Fundamentalism in the West Bank and Gaza- Muslim Brotherhood and Islamic Jihad, Indiana University Press, ISBN 0-253-20866-1, 1994. (sur la mouvance islamique issue des frères musulmans).
- Adams J., The next world war, New York? Simon and Schuster, 1998.
- Arquilla J. et Ronfeld D., Networks and Netwar : the Future of Terror, Crime and Militancy, Rand, 2002.
- Alexander Y. et Pluchinsky D., European Terrorism Today & Tomorrow, Washington DC, Brassey's, 1992.
- Bennet L., News, the Politics of Illusion, Longman, New York, 2001.
- Berthami et Dobkin, Tales of Terror, Praeger, New York, 1992.
- Chomsky N., Deterring Democracy, Vintage, Londres, 1992.
- Cohen B., The Press and Foreign Policy, Princeton University Press, Princeton, 1963.
- Corcoran C., Pornography : The New Terrorism, Dublin, Attic press, 1990.
- Edelman M., Constructing the Political Spectacle, Chicago University Press, Chicago, 1988.
- Esposito J., The Islamic Threat, N-Y, Oxford University Press, 1992.
- Graber D.A., Média Powers in Politics, 3^{ème} édition, Congressional Quarterly, Washington D.C., 1990.
- Guelke A., The Age of Terrorism and the International Political System, I.B. Tauris Publishers, London, N-Y, 1995.
- Hibbs D.A., Mass Political Violence, N-Y Wiley, 1973.
- Hinkley Ronald H., People, Polls and Policy-Makers : American Public opinion and National Security, Lexington Books, 1992.
- Hoffman B., Inside Terrorism, Indigo, 1999.
- Juergensmeyer M., Terror in the mind of God, University of California Press, 2000.
- Laqueur W., The Age of Terrorism, Little Brown, Boston, 1987.
- Lesser I. & alii, Countering the New Terrorism, Santa Monica, Rand Corporation Project Air Force, 1999.
- Merkl P.H., Political Violence and Terror : Motifs and Motivation, Berkeley University of California Press, 1986.

- Nacos L. Br., Terrorism and the Media, Columbia University Press, N-Y, 1994.
- Nacos L. Br, Mass Mediated Terrorism, Rowman and Littlefield Publishers, N-Y, 2002.
- Reeve S., The new Jackals, Northeastern University Press, 1999.
- Rubin B., The politics of Counter-Terrorism : The Ordeal of Democratic States, SAIS, Washington DC, 1990.
- Shahak I. Mezvinsky N., Jewish fundamentalism in Israel, Pluto Press, 1988 (sur le fondamentalisme juif).
- Summers C. & Markusen E., Collective Violence : Harmful Behavior in Groups and Government, N-Y, Rowman and Littlefields, 1999.
- Traub M., The Myth of the Information Revolution : Social and Ethical Implications of Communication technology, Newbury park, Californie, Sage, 1986.
- UNESCO, Média, violence and terrorism, 2003.

 ARTICLES DE REVUES EN FRANÇAIS

- Amalric Jacques, « L'effet Pearl Harbor », Libération, 12 septembre 2001, p. 5 ou « L'Amérique sous le choc d'un "Pearl Harbor" terroriste », Le Monde, 13 septembre 2001, p. 2 « Réactions du gouvernement aux attentats aux Etats-Unis », site internet officiel du Premier Ministre, 13 septembre 2001 ou « Rennes se rappelle de la dette de 1945 », Libération, 13 septembre 2001, p. 29.
- Baudrillard J., L'Esprit du terrorisme, Le monde, 2 novembre 2001.
- Bertrand C.F., Médias d'information et vérité, quelles conséquences pour les armées ?, Tribune CID, 95/96, Actualité.
- Boniface P., Vers la quatrième guerre mondiale ?, Essai 2005.
- Bruguière J-L, La menace terroriste, RDN, avril 1996.
- Dufour R., Les ressorts psychologiques de l'efficacité publicitaire du terrorisme, Etudes polémologiques, 1er trimestre 1986.
- Raynaud P., Les origines intellectuelles du terrorisme, Esprit, Paris, n°10-11.

 ARTICLES DE REVUES EN ANGLAIS

- Dowling R.E., Terrorism and the Media : A Theoretical Genre, Journal of communication, 36-1, pp 12-24, 1986.
- Hovland C.I., The influence of Source of Credibility on Communication Effectiveness, Public opinion quarterly, 15, pp 635-650.
- Jasperson A.E. & El-Kikhia, US and Middle Eastern Media Perspectives on the Aftermath of the Sept. 11 terrorist Attacks, Harvard Symposium : Restless Searchlight : The Media and Terrorism, 25 Aug.2002.
- Page B., Shapiro R. & Dempsey, What moves public Opinion ?, American Political Science review, n°81.
- Sclessinger P., Terrorism, the Media and the Liberal-Democratic State : A Critique of the Orthodoxy, Social Research, printemps 1981.
- Tan Z.C. W., Media Publicity and Insurgent Terrorism : A Twenty Years Balance Sheet, Gazette, 42, pp 3-32, 1988.

 ARTICLES SUR INTERNET

- <http://www.senat.fr/rapr05-044/r05-0443.html>
- <http://www.thucydide.com/realisations:comprendre/terrorisme/terrorisme4.htm>
- http://www.afri-ct.org/article.php3?id_article=34
- <http://assembly.coe.int>

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
<u>I. RECOMPOSITION DES MEDIAS ET RENOUVEAU DU TERRORISME RELIGIEUX</u>	2
<u>11. De la concentration des médias</u>	2
111. La recomposition médiatique	2
112. La réduction de la pluralité	3
<u>12. Des difficultés pour comprendre le terrorisme en général et le terrorisme religieux en particulier</u>	6
121. Vers le retour du terrorisme religieux	6
122. Un terrorisme avec sa propre rationalité	9
II. <u>LES MEDIAS, FORMATEUR DE L'OPINION PUBLIQUE</u>	13
<u>21. Les déviances éthiques des médias, formidable opportunité des terroristes</u>	13
211. Une interdépendance malsaine	13
212. De l'information hors contrôle	16
<u>22. Les besoins de déontologie sans remise en cause de la liberté des médias</u>	19
221. Des débats très théoriques	19
222. Un laisser faire dangereux face à l'enjeu	19
III. <u>LES MEDIAS, ARME NON LETALE</u>	23
<u>31. La nécessité d'un contrôle mesuré</u>	23
311. Les limites de la coopération	23
312. L'obligation mieux comprise de coordination	29
<u>32. Pour une stratégie de communication européenne</u>	31
321. Des démarches européennes réalistes	31
322. Mettre la communication au cœur des travaux	34
CONCLUSION	35
ANNEXES	
Annexe 1 : Définition du terrorisme	37
Annexe 2 : Terrorisme religieux-Œuvre de Mark Juergensmeyer	40
Annexe 3 : Recommandations de Conseil de l'Europe	43
Annexe 4 : Analyse de la presse suite aux attentats de Londres	45
Annexe 5 : Travail de prévention avec la presse italienne	49
Annexe 6 : Al Manar ou les enjeux d'une interdiction	51